

→ ACTUS

ZOOM SUR / BILAN À MI-MANDAT	4-5
ZOOM SUR / AMÉNAGEMENT, TRAVAUX ET URBANISME : 4 MILLIONS D'EUROS PAR AN POUR TRANSFORMER NOTRE VILLE !	6-7
ENVIRONNEMENT / LA STATION NAUTIQUE PRIMÉE !	8
ENVIRONNEMENT / LES CHEMINS DE PROMENADE : POUR PARCOURIR LA VILLE AUTREMENT	9
PORTRAITS DE GRAVELINOIS /	10
SPORTS / LA BELLE DYNAMIQUE DES PONGISTES GRAVELINOIS	11
SPORTS / LES CHAMPIONS GRAVELINOIS MIS À L'HONNEUR	12-13
COMMERCES /	14
RÉTROSPECTIVE 2017 EN IMAGES /	15-18
ANNUAIRE DES MARÉES 2018 /	19-20



→ EN BREF

/ ÉTAT CIVIL	21
/ BON APPÉTIT LES PETITS	21
MARITIME / UNE NOUVELLE ASSO ENTRE MER ET FLEUVE	22

→ L'INFO DES ASSOS

→ VIE PRATIQUE

→ VIVRE À GRAVELINES

→ ZOOM SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

→ TRIBUNES

Dès janvier 2018, prenez-vous en photo devant le Totem «J'❤GRAVELINES», placé sur la place Albert Denvers et publiez votre cliché sur les réseaux sociaux avec la mention :

#JAIMEGRAVELINES

Restez connectés avec la ville de Gravelines



J'AIME GRAVELINES !

UNE VILLE QUI A DU CŒUR...

RENDEZ-VOUS VENDREDI 12 JANVIER À L'ARSENAL !

Chères Gravelinoises, Chers Gravelinois,

Je tiens tout d'abord à vous adresser, en mon nom et en celui du Conseil Municipal, mes vœux de joie et de santé pour cette nouvelle année, pour vous, votre famille et vos proches.

Que 2018 permette à chaque Gravelinois de réaliser ses projets personnels et professionnels.

Vous le savez, la Municipalité s'emploie, au quotidien, au toujours mieux vivre à Gravelines. Avec mes collègues élus, nous continuerons cette année encore à développer et réaliser des projets dans l'intérêt de notre ville et de ses habitants. C'est notre grande priorité !

Je salue, à ce titre, toute l'équipe municipale qui m'entoure : des femmes et des hommes engagés et dévoués pour notre belle ville de Gravelines.

Enfin, je vous donne rendez-vous à l'Arsenal le vendredi 12 janvier dès 18h pour votre cérémonie des vœux : le Conseil Municipal et moi-même vous y attendons nombreux.

Comme vous, J'aime Gravelines !

Bonne année à toutes et à tous.

Votre Maire,

Bertrand Ringot
Conseiller départemental du Nord / Canton de Grande-Synthe
Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque

Bertrand RINGOT, Maire de Gravelines, les Adjointes et Conseillers délégués reçoivent sur rendez-vous. Contact : Cabinet du Maire - 03 28 23 59 29

A mi-mandat, Gravelines Magazine a rencontré Bertrand Ringot, Maire de Gravelines. Celui-ci dresse un bilan synthétique de ce qui a été entrepris depuis trois ans par l'équipe municipale, dans un contexte inédit de forte baisse des recettes (10 millions d'euros cumulés sur 5 exercices) et d'accroissement de la complexité juridique qui ralentit l'exécution des opérations d'investissements.



Projet logements quartier de la gare



Projet investisseurs au PArc des Rives de l'Aa

BERTRAND RINGOT DRESSE UN BILAN DE MI-MANDAT : « 80 % DE NOS 110 ENGAGEMENTS SONT RÉALISÉS OU EN COURS DE RÉALISATION »

Gravelines Magazine : Depuis le début de votre troisième mandat en 2014, vous avez eu à faire face à un contexte délicat lié à la baisse des dotations de l'Etat et à la mise en place de la péréquation horizontale entre les collectivités. Pouvez-vous nous expliquer ce qui a été mis en place par notre ville depuis 3 ans ?



Bertrand Ringot : « Le gouvernement précédent a lancé dès le début du mandat en 2012 un plan d'assainissement des finances publiques qui était nécessaire vu la situation des comptes du pays. Les conséquences pour les finances de Gravelines ont été immédiates : de 2013 à 2017 inclus, nous avons contribué au redressement des comptes publics à hauteur de 2 849 000€, nous avons enregistré une perte de notre Dotation Globale de Fonctionnement cumulée de 3 984 000€; et par ailleurs, nous avons contribué au Fonds de Péréquation vers les collectivités locales les plus en difficultés à hauteur de 3 947 000€ (le FPIC). Tout cela a généré, depuis 2014, une perte de recettes de 10 780 000€ cumulés sur 5 exercices (2 556 000€ par an, en moyenne, de perte de revenus). Pour 2018, les incertitudes fiscales nous obligent à décaler le vote du Budget Primitif au premier trimestre».

GM : Cette baisse de recettes a été un véritable défi pour l'équipe municipale. Pouvez-vous nous dire comment cela s'est traduit concrètement ?

Bertrand Ringot : « Avec les services de la ville, nous avons fait un état des lieux de toutes nos dépenses. Cela a été un travail faramineux, et je voudrais d'ailleurs, remercier les membres élus du groupe de travail et le personnel municipal qui s'est énormément investi sur ce dossier. Chapitre après chapitre, nous avons étudié quelles étaient les pistes d'économies envisageables et avons réduit le train de vie de la ville de près de 3% par an. Notre but a été constant : garder le très haut niveau de service public qui caractérise Gravelines. Nous avons pris la décision de ne pas remplacer tous les départs en retraite afin de stabiliser notre masse salariale, nous avons cédé une partie de notre patrimoine, comme dernièrement le centre d'hébergement du Polder, au Sportica, qui sera désormais géré par un investisseur privé en hôtellerie classique. Nous avons nettement réduit notre facture énergétique, le budget des fêtes et de la communication a été revu et un effort a été demandé aux plus importantes associations de la commune. Néanmoins, nous nous sommes efforcés de faire en sorte que cette réduction des dépenses n'aie pas de conséquences sur la qualité des services rendus aux Gravelinois.

Nous avons aussi su garder une capacité d'autofinancement suffisante et nous continuons à investir ».

GM : En 2014, avec votre équipe municipale, vous aviez fait 110 propositions que vous vous étiez engagés à concrétiser avant la fin de votre mandat. Où en êtes-vous aujourd'hui ?

Bertrand Ringot : « A mi-mandat, 80 % sont réalisés ou en cours de réalisation. Vu le contexte que je viens de décrire, j'estime que notre équipe a bien travaillé. A cela, il faut ajouter un accroissement important de la complexité juridique, qui a, par exemple, retardé la mise en route de quelques programmes immobiliers d'envergure. Je pense notamment au quartier de la gare, à la friche de l'école du Sacré-Cœur et de l'ancien garage Citroën en centre-ville ou encore à la démolition-reconstruction des logements sociaux devenues insalubres rues Pierre Brossolette, Roger Salengro et des Trois Fermes à Petit-Fort-Philippe. Néanmoins, nous mettons tout en œuvre pour pouvoir tenir l'objectif, à terme, des 1 000 logements supplémentaires, sachant que 650 ont déjà été construits depuis 15 ans. Je n'oublie pas le dossier important de rénovation des logements, qui me tient particulièrement à cœur, notamment de la Zac 1 à Petit-Fort-Philippe, en cours de réalisation ».

GM : Parmi les nombreux chantiers entrepris, pouvons-nous nous arrêter sur deux d'entre eux parmi les plus importants : Sportica II et le PArc ?

Bertrand Ringot : « Effectivement, nous avons entrepris une très importante rénovation de Sportica. 6 millions d'euros ont été investis ces 10 dernières années (cinéma, bowling, salle de musculation, piscine...). Cela pèse sur nos finances mais c'est indispensable si nous voulons maintenir cet équipement au top niveau et l'adapter aux enjeux à venir. Nous travaillons sur trois sujets : la transformation de la piscine en centre ludique aquatique avec Spa, sauna et hammam; la rénovation de la salle de tennis pour en faire un véritable lieu d'accueil de salons, de séminaires ou de congrès; l'augmentation de la jauge de la salle polyvalente qui accueille notamment les matchs de basket du BCM. Quant au PArc, 10 ans après la pose de la première pierre, je suis heureux de constater que les Gravelinois se l'ont approprié. Avec l'arrivée de trois investisseurs privés sur des projets hôteliers et de nouvelles activités ludiques, il va pouvoir prendre toute sa dimension touristique. Nous réaliserons par ailleurs, pour la fin du mandat, une base technique pour le club d'aviron, notamment ».



GM : 80 % des engagements réalisés, de beaux projets touristiques en vue, la densification du centre-ville qui se poursuit, finalement, vous êtes plutôt confiant pour Gravelines ?

Bertrand Ringot : « Complètement. Gravelines est une ville qui bouge, qui a des projets. Sur le plan économique, il ne faut pas oublier que nous concentrons plus de 8 000 emplois sur le territoire et que ce chiffre a augmenté de 20 % depuis 10 ans, ce qui est très conséquent. Et ce n'est pas forcément le cas dans toute l'agglomération. Cette augmentation va se poursuivre avec les projets d'implantation d'entreprises sur la zone du Guindal, (un centre de formation du groupe nucléaire AREVA va par exemple s'y installer...) que nous sommes en train d'agrandir, avec la zone des Cartonneries... Sans compter, bien-sûr, le projet d'extension du port de Dunkerque qui offrirait de belles retombées économiques à notre ville. Oui notre ville n'a pas fini de surprendre. Elle attire d'ailleurs, de plus en plus d'investisseurs privés. C'est bon signe ! Je suis confiant pour l'avenir.»

Durant toute l'année 2018, Gravelines Magazine se propose de vous présenter en détail chacune des délégations portées par vos élus. L'occasion de faire un point sur les engagements pris et les projets déjà réalisés. Nous commençons avec la délégation « aménagement, travaux et urbanisme », dont est chargé Paul Valette, premier Adjoint au Maire.



Projet de logements rue de Dunkerque



AMÉNAGEMENT, TRAVAUX ET URBANISME : 4 MILLIONS D'EUROS PAR AN POUR TRANSFORMER NOTRE VILLE !



« Pour ce mandat, une petite quarantaine d'engagements ont été pris concernant ma délégation. Beaucoup sont sous maîtrise d'ouvrage directe de la ville. Certains ont été ou vont être réalisés par la Communauté urbaine de Dunkerque, le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme, le Département ou encore les bailleurs sociaux », rappelle Paul Valette. « A mi-mandat, une bonne partie a déjà été réalisée. Nous disposons d'un confortable budget d'investissement de 4 millions d'euros en moyenne par an, comparativement à d'autres villes de la même taille que Gravelines. Néanmoins, au vu de notre patrimoine très important, il nous faut faire des choix en termes de travaux mais nous nous efforçons toujours d'arbitrer en conscience ».



Projet de logements rue P. Brossolette



Sept grands chapitres composent la délégation « Aménagement, travaux et urbanisme » : le développement du port de plaisance, la valorisation des espaces publics, la mise en place d'une politique environnementale et d'économie d'énergie, le stationnement et la sécurisation des espaces publics, l'aménagement de nouveaux équipements sportifs et culturels, et enfin la construction de logements.

Les travaux réalisés :

- L'automatisation des écluses du port Vauban.
- La mise en place du service gratuit de la canote entre Petit-Fort-Philippe et Grand-Fort-Philippe pendant la saison estivale. L'aménagement des deux pontons a été pris en charge par le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme; la ville a financé l'achat de la canote en investissant 25 980,86 euros (dont 3 000 euros engagés par EDF).
- L'aménagement de sanitaires et de douches en face de l'Anse des Espagnols, à Petit-Fort-Philippe, pour les plaisanciers.
- Dans le cadre du programme « économie d'énergie », de gros travaux ont été effectués à la Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe et à la piscine municipale (isolation, système de ventilation et nouveau bardage). Chaque année, les lampes « traditionnelles » de l'éclairage public sont petit-à-petit remplacées par des lampes à Led, beaucoup moins énergivores et qui procurent un meilleur éclairage.
- Dans le cadre du « plan vélo », des porte-vélos et des abris à vélos sont progressivement installés sur l'ensemble des équipements sportifs et culturels. Un aménagement cyclable a été réalisé par le Département autour du rond-point à l'entrée du Pont-de-Pierre pour sécuriser les déplacements à vélo.

- A la Plaine du Moulin, un module du skate-park a été remplacé. Devant l'engouement des familles pour cette aire de loisirs, de nouveaux jeux pourraient y être installés en 2018.
- Sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine de Dunkerque, des travaux de voirie avec aménagement d'une voie verte ont été réalisés à l'entrée des Huttes, devant Intermarché. Un autre gros chantier a concerné la rue Pierre-Brossolette avec des travaux de voirie, d'assainissement et d'effacement des réseaux. C'est désormais la rue Roger Salengro qui est concernée par ces mêmes travaux qui devraient être achevés à l'été 2018.
- C'est un dossier important de la Municipalité : la mise en accessibilité de nos bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite. Chaque année, 350 000 euros y sont consacrés, ce qui représente de 5 à 10 bâtiments par an selon l'ampleur des travaux à effectuer. Sont accessibles à ce jour : l'Hôtel de ville, la Base nautique, les trois églises, la Scène Vauban, les mairies annexes, les toilettes de la plage...
- L'aménagement du parking des Islandais vient d'être terminé.
- Autre gros dossier : la rénovation



et la modernisation de Sportica, qui a fêté ses trente ans en 2016. Actuellement, 500 000 euros par an sont consacrés à cette modernisation qui, au final, va comprendre : la création d'un parc aquatique et ludique, la rénovation et l'extension de la salle de basket, la création d'un espace bien-être et l'aménagement de salles de séminaires et de congrès.

Les projets à venir d'ici 2020 :

- L'aménagement d'une zone technique portuaire au port ouest Vauban
- La finalisation du chemin de ronde autour des remparts
- La relocalisation des locaux du club d'aviron à l'entrée du PAarc, face au stade nautique olympique
- La création d'un lieu de vie pour le

club de rugby

- La création du jardin de lecture de la Médiathèque
- L'amorce d'un vaste programme de logements notamment dans le quartier de la Gare (42 logements collectifs locatifs) et sur les sites dits « Sacré-Cœur » et « garage Citroën » en hyper centre-ville, ainsi qu'à Petit-Fort-Philippe (rues Victor Hugo, Pierre Brossolette et Ernest Couteau)
- L'aménagement de la place Gustave Houriez aux Huttes. ■

+ d'infos

→ Services Techniques
03 28 23 59 01



La Station Nautique vient d'être lauréate du trophée de l'innovation, sur le thème de l'environnement, grâce à son Educ'Tour. Initié par la Base Nautique et de Plein Air Jean Binard, il offre aux enfants, et aux adultes, une véritable découverte du milieu marin.

LA STATION NAUTIQUE PRIMÉE !



Le dispositif a été mis en place suite au succès du **Crapauduc, opération lancée il y a 5 ans par le Conseil Municipal Jeunes (CMJ)** et Raoul Defruit, conseiller municipal délégué à la Jeunesse. Il permet de faciliter la migration des crapauds et autres espèces de batraciens vers leur site de reproduction, le cordon dunaire.

L'intérêt porté par cette action a donné l'idée à 2 éducateurs de la base nautique de **développer le concept et de mettre en place un parcours de découverte du milieu marin.**

L'objectif était de **créer une attractivité afin de pouvoir proposer une éducation à l'environnement et l'écologie** aux scolaires, centres de vacances, familles, adultes et enfants. Pour cela, plusieurs sites ont été retenus : la jetée, l'estran, le cordon dunaire (à côté du camping municipal et route de



l'écloserie)... Dès 2016, des actions ont été menées sur ces sites, telles que la **réhabilitation d'une mare dunaire, l'étude des coquillages, la découverte de la faune et flore de l'estran** ou encore la **pêche à pied**. Des **visites guidées nature, dans le cadre des « RDV Nature du Département 59 »**, ont également été mises en place, avec **découverte de la dune, du monde amphibien et de l'estran.**

Les activités remportent un réel succès puisqu'en 2017, ce sont **3 490 personnes** qui ont participé à l'Educ'Tour, et **plus de 10 000 personnes** depuis sa création ! ■



Jean-Pierre Herbez, Conseiller Municipal délégué à la Station Nautique et Bernard Faucon, Conseiller Municipal délégué au Tourisme ont reçu **le trophée de l'innovation environnementale** le samedi 2 décembre dernier, lors du Salon du Nautisme de Paris.

→ **Jocelyne Cadet et Eric Flahaut, éducateurs à la Base Nautique,**



"C'est une belle satisfaction pour nous que de voir autant de personnes assister à nos ateliers et stages. Les retours sont positifs et beaucoup ne s'attendent pas à découvrir autant de choses. On apprend à regarder la nature différemment, à ne pas passer à côté de ses richesses. C'est un milieu que l'on aime et qu'il faut préserver, il est important pour nous de transmettre nos connaissances et de sensibiliser le public. Nous sommes d'ailleurs en train de mettre en place une mare pédagogique, qui devrait voir le jour cette année. Il s'agira d'un endroit sécurisé et adapté à la découverte de la faune et de la flore des mares. Nous tenons enfin à remercier la Ville de Gravelines, les bénévoles qui nous aident dans nos projets et nos partenaires, l'AAPPMA La Sentinelle, la Fédération de Pêche du Nord, l'Agence de l'eau et d'autres encore, pour leur soutien dans la réalisation de nos projets !"

REPORTAGE

Le saviez-vous

Ces activités sont accessibles à tous. En effet, un Tiralo est mis à disposition à la Base Nautique afin d'amener les personnes à mobilité réduite jusqu'au lieu de l'activité.

+d'infos

Base Nautique et de Plein Air Jean Binard
03 28 65 20 31
Réservations à base.nautique@ville-gravelines.fr



LES CHEMINS DE PROMENADE : POUR PARCOURIR LA VILLE AUTREMENT

La Ville de Gravelines poursuit son développement en faveur des déplacements doux. En effet, ce sont plus de 62 kilomètres de chemins de promenade qui sillonnent notre ville, pour le plus grand bonheur des promeneurs, des familles et des sportifs.

Les chemins de promenade permettent de **circuler en toute sécurité dans notre commune**. Ils sont **pratiques** et ont été **pensés de manière paysagère**, afin qu'ils soient **agréables** et proposent des **paysages variés**. Ils ont été créés afin de **découvrir la ville sous un nouvel angle, de laisser sa voiture pour marcher ailleurs que sur un trottoir**. Chacun peut ainsi **profiter de la nature**. Des **observatoires** ont d'ailleurs été mis en place afin de **mieux découvrir la faune et la flore de notre littoral**. La **sécurité y est également primordiale** puisque les chemins sont situés à proximité des grands axes et que leur revêtement a été pensé dans le but de satisfaire les promeneurs comme les sportifs.

Les chemins sont **entretenus tout au long de l'année** afin d'être toujours praticables et des **aménagements ont lieu régulièrement afin de diversifier encore plus l'offre des chemins**. Les derniers en date sont d'ailleurs très récents. En effet, fin 2017 a été ouverte la dernière portion permettant de relier le secteur de la dé-

chèterie vers la lagune (route des enrochements). Il est donc désormais possible de parcourir tout ce secteur de manière complètement piétonne.

Il existe une **complémentarité entre ces chemins de promenade, les GR (chemin de grande randonnée), les voies vertes cyclables et les axes de déplacements doux** reliant Gravelines à ses communes voisines.

Une réunion publique s'est d'ailleurs tenue le 7 décembre dernier au Pont de Pierre, afin d'évoquer une liaison verte (piéton et vélo) entre Gravelines et Bourbourg.

Enfin, nos chemins font partie, depuis 2003, du « **plan vélo-route voie verte** ». Ce **programme européen met en place des circuits de randonnées** de la Hollande jusqu'à l'Italie, en passant par la France et notre commune. Gravelines fait ainsi office de ville-étape pour les randonneurs européens !



Le saviez-vous

Un tour de Gravelines par les chemins (le port, une pointe de la pépinière, le parc aux chênes, le Pont de Pierre, le centre équestre, la rue verte, le bout des huttes, la rue de la Digue Level, le parc du Polder, la ferme Decaestecker, la plage, le boulevard de l'Est, la promenade des Islandais et le chenal) c'est 13 km sans quasiment mettre les pieds sur une route !

REPORTAGE



→ **Jean-Claude Bouchery, Conseiller Municipal délégué à l'Environnement**

"C'est une grande chance pour nous tous que d'avoir des chemins de promenade à travers toute la ville. Il est possible de parcourir l'ensemble de notre territoire via des chemins aménagés, sécurisés, agréables et tout cela, sans croiser de voitures. Je ne peux qu'être ravi de ce développement des déplacements doux et je vous invite à (re)découvrir nos nombreux chemins de promenade et parcourir notre belle ville de Gravelines !"

+d'infos

Service Cadre de Vie
03 28 23 59 01



ARNAUD KERCKHOF
Basketteur professionnel

→ **Quel est votre parcours en tant que basketteur ?**

J'ai commencé le basket à 8 ans au club du GESLA. A 13 ans je rejoins le BCM Grand-Fort-Philippe. Ma carrière professionnelle débute en 2002 au BCM. A 20 ans je signe mon 1^{er} contrat en Pro A. Afin d'avoir davantage de temps de jeu, je suis parti en Pro B à Châlons-en-Champagne puis à la JSF Nanterre, à Antibes et à Boulazac en 2010.

→ **Vous avez été l'artisan de la montée de Boulazac en Pro A. Comment l'avez-vous vécu ?**

C'est la 2^{ème} montée en Pro A qui je vis avec le club mais celle-ci était une délivrance car nous l'attendions depuis 3 ans ! Le basket en Périgord est très populaire, la salle est pleine à chaque match (5500 personnes). L'ambiance était extraordinaire ! Gagner avec cette équipe-là restera le meilleur moment de ma carrière. J'ai eu la chance d'être élu MVP des finales, c'était la cerise sur le gâteau.

→ **Vous revenez à Gravelines avec Boulazac pour affronter le BCM le 3 février prochain. Dans quel état d'esprit êtes-vous ?**

Revenir jouer au Sportica, c'est revenir à la maison, chez moi. Ce sera un match spécial mais sympa à vivre ! Match de carnaval peut-être, avec le Bal des Corsaires dans la foulée !

→ **Comment voyez-vous l'avenir ?**

Cette saison est, comme prévue, difficile pour une équipe promue. Nous espérons accrocher le maintien ! Je suis sous contrat jusqu'à la fin de la saison, avec une année supplémentaire en option. J'espère jouer encore 2-3 ans. Parallèlement, je prépare un Bachelor à l'EDHEC.



FABRICE BARBEAU
Auteur primé

→ **Quel est votre parcours avant « Itinéraire d'une mort annoncée » ?**

Dès mon plus jeune âge, j'ai toujours pris plaisir à écrire et dessiner. J'ai mis quelque temps à me lancer et mon 1^{er} roman « Rogue river origine » est sorti en 2016. C'est un projet dont je suis très fier et que j'ai mené de A à Z, puisqu'il est auto-édité.

→ **Comment est né votre thriller ?**

Après ce 1^{er} roman, j'ai de suite eu l'envie de poursuivre. Dans "Itinéraire d'une mort annoncée", je voulais parler du Nord, dont je suis originaire, et plonger le lecteur dans une ambiance très sombre et réaliste. Après des premiers retours positifs, j'ai décidé de le présenter au concours du prix du thriller VSD 2017. Le jury est composé de critiques littéraires et d'auteurs prestigieux.

→ **Quelle fut votre réaction à l'annonce des résultats ?**

Quelle joie quand j'ai appris que j'étais « Coup de Cœur du jury » ! Pour moi, ce prix est avant tout synonyme de reconnaissance, car je n'avais jamais exposé mon travail à l'avis de professionnels. J'ai également pu signer mon 1^{er} contrat d'édition chez Hugo Thrille. Avoir le soutien de VSD et RTL (et notamment Bernard Lehut) aide à gagner en visibilité !

→ **Quels sont vos projets maintenant ?**

Après toutes ces émotions, je suis on ne peut plus motivé pour écrire de nouvelles histoires ! Je mène actuellement 2 projets de front : la suite de Rogue river et un autre thriller, mais je n'en dirais pas plus ...

www.fabricebarbeau.com
Facebook : Fabrice Barbeau auteur

Avec plus de 25 licenciés, l'USG tennis de table ne cesse de se développer depuis quelques années. Nous avons rencontré Mickaël Dufour, Président, afin d'évoquer avec lui les actualités de son association ainsi que sa nouvelle dynamique.



LA BELLE DYNAMIQUE DES PONGISTES GRAVELINOIS



« Nous proposons la pratique du tennis de table en loisirs et en compétition à tous nos adhérents. Les entraînements ont lieu chaque mardi

et jeudi soir (salle Maurice Baude) de 18h à 20h et regroupent les enfants et les adultes. Les entraînements sont assurés par les bénévoles du club, dans l'attente de l'arrivée d'un coach.

Nous avons créé 3 équipes de compétiteurs, qui évoluent en Championnat de France Divisions 2 et 3. Nous espérons pouvoir faire monter de division les équipes, continuer à progresser dans cette belle dynamique qui a pris forme.

Nous avons également organisé un tournoi de Noël en interne, afin de passer un bon moment tous ensemble, de discuter et de s'affronter dans la bonne humeur. Le club est avant tout familial, les plus jeunes



échangent avec les plus anciens et tout le monde prend plaisir à venir». ■

On peut débuter le tennis de table dès 8 ans et il n'y a pas de limite d'âge ! C'est un sport facilement accessible et qui demande peu de matériel. Pour ma part, je suis dans le club depuis 2002 et j'ai pris la Présidence en 2011. Nous partions de loin puisqu'à l'époque il y avait à peine une dizaine d'adhérents ! Petit à petit, nous avons construit des bases saines et solides à notre club, qui ne cesse de progresser et de se développer.



Maxime,
10 ans, plus jeune compétiteur du club

« Ca fait un peu plus d'un an que je joue au tennis de table et c'est un sport dans lequel je m'amuse beaucoup ! Je fais de la compétition depuis l'an dernier, d'abord seul et maintenant en

équipe. J'aime la compétition, j'ai envie de gagner bien sûr, mais c'est avant tout pour m'amuser que je joue. Je viens m'entraîner deux fois par semaine, pour continuer à progresser, voir mes amis et passer de bons moments avec le club ! »

Info :

Si vous êtes intéressés par le tennis de table, n'hésitez pas à prendre contact avec le Président, une séance d'essai est offerte. Le club est également à la recherche d'un entraîneur.

Tarif des licences :
→ 35€ loisirs
→ 65€ compétition (réduction pour les jeunes compétiteurs).



+ d'infos
USG Tennis de table
06 11 92 88 32 (Président)
www.ttgravelines.clubeo.com



LES CHAMPIONS GRAVELINOIS MIS À L'HONNEUR

Le vendredi 22 décembre dernier, Bertrand Ringot, Maire de Gravelines, accueillait près de 54 sportifs au Sportica. En effet, les gravelinois ayant fièrement représentés les couleurs de leur ville et de leur club ont été mis à l'honneur. Voici leur palmarès :



Lors de cette même soirée, Gaëlle Buniet et Jo Kimpuani ont été élevés au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.



ÉQUITATION (GRAVELINES ÉQUITATION)

- Mathilde Berthe
 - Club 2 Junior 1 Excellence
 - 8^e au Championnat de France

NATATION (GRAVELINES NATATION)

- Thibault Delecluse
 - 2 fois 6^e au Championnat de France Elite (500m et 100m dos)
- Maxime Hennaert
 - 7^e Finale B France Elite sur 50m brasse
- Geoffrey Hooghe
 - Champion de France Promo sur 100m et 200m dos

CHAR À VOILE (USG CHAR À VOILE)

- Gérémy Devin
 - 3^e au Championnat d'Europe en Individuel
 - Champion d'Europe par équipe

PÊCHE (TEAM SENSAS)

- Alain Dewimille
 - Champion de France 1^{ère} Division
 - Médaille de bronze aux Championnats du Monde par équipe

ATHLÉTISME (GRAVELINES ATHLÉTISME/ELAN 59)

- Quentin Pladys
 - Double Champion de France (indoor et estival) Saut en hauteur
 - 2 sélections en Équipe de France (dont une pour les Championnats d'Europe U20)



→ Kévin Drila

- Sélection en Équipe de France Cadet Saut en longueur (avec médaille de bronze lors du match international à Minsk)

→ Dominique Gilliers

- 3^e au Championnat de France de Marche Nordique (master 3)

→ Christine Rivenet

- Vice-Championne de France de Marche Nordique (master 2)

VOILE (GGVLS)

- Théa Khelif
 - Vice-Championne de France
 - 11^e au Championnat du Monde (1^{ère} Française)

→ Albane Dubois

- 11^e au Championnat du Monde 49er
- 12^e au Championnat d'Europe 49er
- 3^e en finale de la Coupe du Monde
- 5^e en Coupe d'Europe



→ Clarisse Isaert

- Championne de France de Longtze

TRIATHLON/DUATHLON (GRAVELINES TRIATHLON)

→ Guillaume Heneman

- Champion de France d'Aquathlon (sénior 3)
- Vice-Champion de France de Bike and Run
- 6^e du Championnat du Monde de Swimrun



→ Audrey Ducornet

- Championne de France de Triathlon Cadette
- Sélection en Équipe de France
- 4^e en Coupe d'Europe
- Sélection pour le Mondial de Triathlon

→ Florent Lefebvre

- Champion de France de Duathlon Cadet
- Vice-Champion de France de Triathlon
- 15^e au Championnat d'Europe
- 9^e en Coupe d'Europe

→ Charles-Hubert Queval / Rémi Ledez / Pauline Carré

- Vice-Champions de France de Triathlon par équipe
- 2^e sur une manche de Coupe du Monde



BASKET (BCM)

→ Pierre Hannequin et Meven Le Douarin

- Sélection en Équipe de France U19

→ Louis Marnette

- Champion d'Europe avec l'Équipe de France U16

HANDBASKET (HANDI BASKET CLUB GRAVELINOIS)

→ Yves Mageza

- Champion d'Europe avec la sélection Belge



BADMINTON (USG BADMINTON)

→ Vincent Macalou

- 3^e au Championnat de France des Jeunes

→ Franck Macalou

- 3^e au Championnat de France double (vétérans 3)
- 8^e en finale du Championnat d'Europe



JUDO (GRAVELINES JUDO)

→ Neves Manuela

- 16^e finaliste du Championnat de France Cadette
- 8^e finaliste du Championnat de France Junior



→ Julia Verhoeven et Alizée Sengier

- Médaille de Bronze au Championnat de France J18

→ Julia Verhoeven

- Sélection en équipe de France
- Médaille d'Or au Championnat de France bateaux courts
- 10^e au Championnat du Monde Junior en 4 sans barreur

→ Julie Serre

- Sélection en équipe de France
- 7^e au Championnat du Monde U23 en 4

→ A. Decriem, B. Quiqueret, A. Ryngaert et R. Lescieux

- Médaille d'argent au Championnat de France en 4 sans barreur Sénior

→ A. Decriem, E. Cotinaut, A. Ryngaert et R. Lescieux

- Médaille de bronze au Championnat de France en 4 sans barreur U23



→ Bastien Quiqueret

- Sélection équipe de France
- Médaille d'argent au Championnat du Monde U23 2 de couple
- 9^e au Championnat du Monde Sénior en 4 de couple

→ A. Decriem, A. Fréville, F. Loorius et R. Lescieux (barreuse : J. Silly)

- Médaille de bronze au Championnat de France en 4 avec barreuse Aviron de Mer

→ J. Fourcroy, O. Porquet, C. Lahaye et C. Fournier (barreuse : S. Nion)

- Médaille de bronze au Championnat de France 4 avec barreuse J16



→ Frédéric Loorius

- Champion de France Indoor
- Vice-Champion d'Europe Indoor

TRAIL

→ Sylvain Sohier

- 7^e au Trail de la Côte d'Opale 62km
- 8^e à l'Ardennes Méga Trail 95km
- 116^e de la Diagonale des Fous 167km



BOWLING

→ Yoni Billaut

- Vice-Champion de France Elite 2

→ Équipe féminine

- 3^e de Division 2



BILLARD (USG BILLARD)

→ Martin Spoormans / Ronnie Daniel / Frédéric Roelants / Frédéric Godefroidt

- Champions de France 2^e division
- Accession en Division 1





→ A LA VILLE DE GRAVELINES

La friagerie A la Ville de Gravelines vient de changer de propriétaires. En effet, courant janvier, Ludovic Théry et Sophie Lebon reprennent le commerce situé

13bis place Albert Denvers. Vous avez toujours la possibilité de commander (sur place ou par téléphone) vos frites, fricadelle, hamburger, kebab, assiette de crudités, américain, pain bagnat, croque-monsieur... Des boissons, en accompagnement de vos plats, sont également proposées. Possibilité de se restaurer sur place.

Tél : 03 28 20 71 06
Horaires : du lundi au samedi de 11h30 à 14h et de 18h à 22h (sauf mardi soir). Ouvert également le dimanche soir de 18h à 22h

→ EMAN&SENS

C'est au 11B place Calmette que Magali Bocquet ouvre son salon d'esthétique, dans les tous premiers jours de janvier. Elle vous propose : épilations à la cire, soins des mains et des pieds (pose de vernis classique et semi-permanent), maquillage, pulvérisation bronzante, soins du visage, soins du corps, arts traditionnels de bien-être (modelages...). Des produits de cosmétiques sont également disponibles à la vente, ainsi que de chèques cadeaux.



Tél : 03 28 23 40 19 (actif à partir du 5 janvier) ou 06 83 36 58 06
Horaires : en journée continue, uniquement sur rendez-vous



→ ATOUT PRÊT

Le courtier en prêts, Atout Prêt, dirigé par Gilles Adriansen et Laurent Beaucamp, a ouvert une 2e agence le 9 décembre dernier, au 4 rue Torris. Avec plus de 10 années d'expérience en banque et dans le courtage de prêts, ils proposent leurs services pour la négociation de crédit immobilier, rachat de crédit, regroupement de crédits, délégation d'assurance... et vous accompagnent tout au long de votre projet, jusqu'au passage chez le notaire. Cédric Agez et Sophie Coudeville qui ont rejoint Atout Prêt depuis 3 ans seront vos interlocuteurs privilégiés et sont à votre disposition pour toute étude gratuite et confidentielle de vos besoins d'emprunt, sans aucun engagement de votre part.

Tél : 03 28 23 25 54
Horaires : sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi matin de 9h à 12h
www.atoutpret.com

→ LES BAINS DE L'AA AU PAARC

Ce centre de remise en forme est situé 179 chemin du halage à Gravelines-Saint Georges sur l'Aa et vient renforcer l'offre déjà existante du PAarc. Christophe Charlemagne et son équipe vous attendent pour plus de 35 séances de sports par semaine dont l'Aquabike, Aquagym, Cross Training, Core Training... Les cours sont proposés du lundi au samedi, en matinée, le midi et le soir. Un sauna et un hammam vous attendent également sur place, ainsi qu'une esthéticienne diplômée pour de nombreux modelages du corps. Autre spécialité du centre : l'hydrothérapie du colon. Possibilité de réserver en ligne, 24h/24. Parking privé et gratuit pour les utilisateurs.



Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 20h30 non-stop et le samedi de 9h à 14h (possibilité de privatiser l'espace)
Tél : 03 28 20 68 24
www.lesbainsdelaa.fr

RETOURS EN IMAGES SUR 2017

- 1/ 13 janvier : Cérémonie des vœux à la population
- 2/ 15 janvier : Peter Pan par l'Orchestre symphonique Divertimento
- 3/ 21 janvier : Trail nocturne « Sur les traces de Vauban »
- 4/ 27 janvier : Intronisation de Soizic, la 1ère cantinière gravelinoise
- 5/ 4 février : 5^e rendez-vous Paroles d'habitants
- 6/ 17 mars : 1^{ère} Nuit de l'Eau
- 7/ 21 mars : rassemblement des services civiques en présence de Patrick Kanner
- 8/ 25 mars : 3^e Printemps de la Magie
- 9/ 29 mars : Forum de l'emploi



ANIMATIONS / CULTURE / SPORTS / VIE ASSOCIATIVE / VIE MUNICIPALE

agenda

JANVIER / FÉVRIER 2018



10



11



13



14



15



16



17



18



19



20



21



23



24



22



25



26



27

INFORMATION

Le service Culture vient de réintégrer ses locaux ! Vous pouvez désormais retrouver toute l'équipe culturelle de la Ville de Gravelines rue Vanderghote, pour tout renseignement, réservation...



JUSQU'AU DIMANCHE 7 JANVIER

SPORTICALAND

→ Sportica
2000m² d'espaces ludiques pour petits et grands
-3 ans : jeux en mousse dans un espace sécurisé, parcours aventures adaptés, piscine à boules ...
+3 ans, ados et adultes : jeux gonflables multi activités, toboggan double bosse, toboggan de 10m, parcours accrobranche de 16m, baby-foot, flipper...

Sur place : espace détente avec buvette et petite restauration (crêpes, beignets, confiseries...).

Possibilité de fêter son anniversaire pour 10,5€/enfant (minimum 8 enfants) avec entrée de Sporticaland, 1 part de gâteau et 1 boisson.

→ Jours et horaires d'ouverture :
→ De 14h à 19h pendant les vacances de Noël
→ Tarifs : 8€ / 6€ tarif fidélité ou achat en ligne / Gratuité pour les adultes accompagnants

Plus d'infos sur www.sportica.fr

JUSQU'AU 12 MARS

■ EXPOSITION : RAYMOND PICQUE, À VIF

■ EXPOSITION : CHASSES SAUVAGES DE JAN VAN DER STRAET

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ Tarifs : 3,50€ / 2,50€ tarif réduit / gratuit -18 ans



VENDREDI 5 JANVIER

USG BILLARD / ALBERT

Dans le cadre du Championnat de France par Équipe, 3 bandes (division 1)
→ A partir de 16h
→ Salle Tarlin

SAMEDI 6 JANVIER

CONCOURS DE PÉTANQUE DE L'ÉPIPHANIE

Par l'USG Pétanque
→ 14h30
→ Boulodrome

MARDI 9 JANVIER

GALETTE DES ROIS DES AMIS DU 3^{ÈME} AGE

→ Scène Vauban → 14h30

JEUDI 11 JANVIER

LOTO

Par Atouts Ville
→ Au Cap Nord
→ 13h30

VENDREDI 12 JANVIER

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION



Bertrand Ringot, Maire de Gravelines, et son Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie des vœux à la population, aux associations et aux corps constitués.

→ Scène Vauban
→ Ouverture des portes à 18h et début de la cérémonie à 18h30.

DU 12 AU 14 JANVIER

VILLAGE TRAIL ET NATURE

Dans le cadre du trail nocturne « Sur les traces de Vauban »
→ Sportica

SAMEDI 13 JANVIER

BCM / LE PORTEL

→ Sportica
→ 20h
Venez encourager les maritimes pour le derby de l'année !
Renseignements et réservations au 03 28 51 97 00 ou sur www.bcmbasket.com



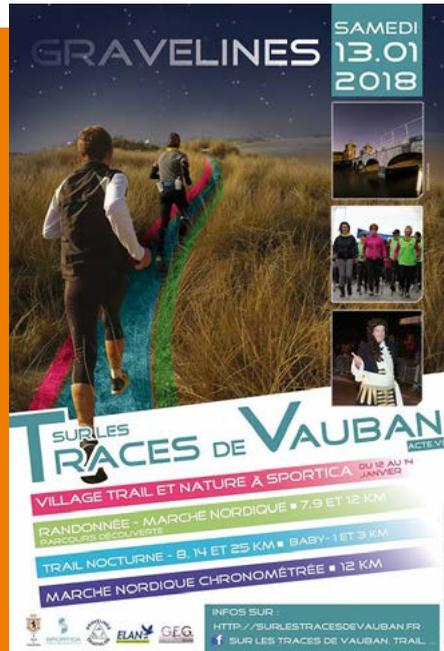
USG HANDBALL N3 / LOMME-LILLE-MÉTROPOLE

→ Salle Frédéric Petit
→ 18h30

SAMEDI 13 JANVIER

■ TRAIL NOCTURNE « SUR LES TRACES DE VAUBAN »

Par Gravelines Triathlon
→ Sportica
Trail nocturne : 8km, 14km ou 25km
Marche nordique et randonnée : 7km, 9km ou 12km
Marche nordique chronométrée : 12km
Enfants : baby, 1km et 3km
Sans oublier la nouveauté cette année : un village trail et nature au Sportica
Renseignements et inscriptions sur www.lestracesdevauban.fr



DIMANCHE 14 JANVIER

■ CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE CROSS

→ Parc du Polder (bd. de l'Europe)
→ De 10h à 16h

MARDI 16 JANVIER

■ CONCOURS DE PÉTANQUE 50 ANS ET +

→ 14h30
→ Bouldrome Municipal

■ AUDITION PUBLIQUE DES CLASSES DE PIANO

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 18h
→ Entrée libre

MERCREDI 17 ET JEUDI 18 JANVIER

■ STAGE D'AVIRON DE LA LIGUE HAUTS DE FRANCE J16 ET J18

→ PArc des Rives de l'Aa



SAMEDI 20 JANVIER

■ CONCOURS DE PÉTANQUE CHALLENGE X3 MÊLÉE

→ 14h30
→ Bouldrome Municipal

■ SOIRÉE AVEC LES BLUES EATERS

→ Scène Vauban
→ 20h30
→ Tarifs : 8€ / 4€



Ce combo se compose de 4 musiciens aguerris, qui écumant les scènes françaises et européennes depuis 15 ans. Sur la route du blues, ils ont partagé l'affiche avec Bill Perry, Tommy Castro...

Pour cette soirée, ils vous proposeront un voyage sur la Côte Ouest des années 40-50 et vous présenteront leurs compositions.

Blues Eaters - Officiel

DIMANCHE 21 JANVIER

■ CONCOURS DE DANSE

Par l'association Au Cœur des Rêves
→ Scène Vauban
→ Ouverture des portes à 13h30 et début du concours à 14h30
→ Tarif : 3€
Renseignements et inscriptions au 06 26 74 13 65

LES 20 ET 21 JANVIER

■ CONGRÈS NATIONAL DE COLOMBOPHILIE

→ Sportica → 9h

MARDI 23 JANVIER

■ AUDITION PUBLIQUE DES CLASSES DE CHANT LYRIQUE ET MUSIQUES ACTUELLES

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 18h30 → Entrée libre

JEUDI 25 JANVIER

■ BELOTE

Par Atouts Ville
→ Au Cap Nord → 13h30

SAMEDI 27 JANVIER

■ INTERCLUBS DE BADMINTON

→ Salle Maurice Baude

■ ACCUEIL DES NOUVELLES ASSOCIATIONS ET NOUVEAUX DIRIGEANTS

→ Maison des Associations et du Citoyen
→ 9h



■ ATELIER : LES CHATS DE TOMI UNGERER

Pour les 5/8 ans
→ Médiathèque → 14h
→ Gratuit - Sur réservation (places limitées)

SAMEDI 27 JANVIER

■ ATELIER-DÉCOUVERTE « LE DESSIN AUX 3 CRAYONS »

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ 15h
→ Tarifs : 2€ par personne (pour les 15-18 ans) et 10€ par adulte

■ HANDIBASKET CLUB GRAVELINOIS / BERCK

→ Salle du Polder
→ 17h

■ USG HANDBALL N3 / HBC CORBIE

→ Salle Frédéric Petit
→ 18h30



■ TUCHE PARTY

Par le Rallye Club Gravelinois
→ Espace Culturel Decaestecker
→ Dès 19h30
Repas (frites saucisse ou merguez ou fricadelle ou cervelas)
Animation DJ, ambiance assurée années 80 à nos jours
→ Tarif : 10€
Sur réservation uniquement au 06 30 96 86 16

■ USG HANDBALL N2 / COMPIÈGNE HANDBALL CLUB

→ Salle Frédéric Petit
→ 20h30

DIMANCHE 28 JANVIER

■ CONCOURS DE SAUTS D'OBS-TACLES

→ Centre Equestre Municipal

DIMANCHE 28 JANVIER

■ JCDM COMPAGNIE

→ Scène Vauban
→ 16h
→ Tarifs : 12€ / 10€
Renseignements au 03 28 24 85 65

DIMANCHE 28 JANVIER



■ BROCANTE COUVERTE

Par l'Amicale du personnel de la Ville de Gravelines
→ Sportica
→ De 8h à 18h

MARDI 30 JANVIER

■ AUDITION PUBLIQUE DE CLASSE DE FLÛTE TRAVERSÈRE

→ Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
→ 18h30
→ Entrée libre

JEUDI 1^{ER} FÉVRIER

■ DON DU SANG



SAMEDI 3 FÉVRIER

■ RÉUNION PUBLIQUE « BILAN DES RENCONTRES PAROLES D'HABITANTS »

→ De 9h30 à 12h
→ Salon d'honneur de la Mairie
Cette réunion sera l'occasion de dresser un bilan des 6 rencontres « paroles d'habitants » : les points abordés, les solutions trouvées, les pistes de réflexion... La rencontre se fera en présence de Bertrand Ringot, Maire et de son Conseil Municipal.

→ Scène Vauban
→ De 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h

SAMEDI 3 FÉVRIER

■ BCM / BOULAZAC

→ Sportica
→ 20h
Plus d'informations et réservations au 03 28 51 97 00 ou sur www.bcmbasket.com
Plus d'infos en page 10 de ce Magazine



■ LECTURE PUBLIQUE « AU BON SOUVENIR DE PICQUE »

→ Musée du dessin et de l'estampe originale
→ 16h
→ Gratuit

MARDI 6 FÉVRIER

■ APRÈS-MIDI CARNAVALESQUE POUR LES AÎNÉS

Par la Municipalité
→ Scène Vauban
→ 14h30



ANIMATIONS / CULTURE / SPORTS / VIE ASSOCIATIVE / VIE MUNICIPALE

DU MERCREDI 7 AU DIMANCHE 11 FÉVRIER

■ SOIRÉES FILLES – 50 NUANCES DE GREY

A l'occasion de la sortie du 3e volet de la saga 50 nuances de Grey, Sportica vous propose une soirée spéciale filles, sous la forme d'un repas-spectacle.

De nombreuses surprises vous attendent : stands, lots à gagner...

Repas : coupe de bulle, entrée, plat, dessert, bar ouvert
Projection du film à la suite du repas.

→ Tarif : 25€ par personne

→ Mercredi, jeudi, vendredi et samedi à partir de 18h et dimanche à 14h

Réservations sur www.sportica.fr

SAMEDI 10 FÉVRIER

■ CONCOURS DE PÉTANQUE CHALLENGE X2 MÊLÉE

→ 14h30

→ Boulodrome Municipal

DIMANCHE 11 FÉVRIER

■ COURSE LIGUE MINI 4 DE CHAR À VOILE

→ Base de Char à Voile

■ LOTO

Par la Team Loisirs du Polder

→ Salle Caloone

→ Ouverture des portes à 13h30 et début des jeux à 15h

LE CARNAVAL APPROCHE !

La saison 2018 du carnaval gravelinois va bientôt débuter ! Voici un avant goût des festivités !

Retrouvez prochainement la programmation complète et détaillée sur www.ville-gravelines.fr et dans le prochain numéro de Gravelines Magazine



MARDI 6 FÉVRIER

■ APRÈS-MIDI CARNAVALESQUE POUR LES AÎNÉS

Par la Municipalité

→ Scène Vauban

VENDREDI 9 FÉVRIER

■ BAL DES NUCHOLAERDS

→ Scène Vauban

LUNDI 12 FÉVRIER

■ GOÛTER CARNAVALESQUE DES AMIS DU 3^{ÈME} AGE

→ Scène Vauban

MARDI 13 FÉVRIER

■ MARDI GRAS BANDE DES HUTTES ET DE DE PETIT-FORT-PHILIPPE

■ REPAS D'AVANT BANDE

Par les Amis des Huttes

VENDREDI 16 FÉVRIER

■ BAL DES ZIGOMARDS

→ Scène Vauban

VENDREDI 23 FÉVRIER

■ BAL DES ZOTES

→ Scène Vauban

VENDREDI 2 MARS

■ BAL DES ROSE MARIE

→ Scène Vauban

SAMEDI 3 MARS

■ REPAS DES MAMIES

par la Patate Gravelinoise

→ Salle Caloone

MARDI 6 MARS

■ CARN'ADOS

Par Atouts Ville

→ Scène Vauban

VENDREDI 9 MARS

■ BAL DES BOUCANIERES

→ Scène Vauban

SAMEDI 17 MARS

■ BANDE DES PÊCHEURS CHAPELLE MUNICIPALE

■ BAL DES P'TITS BAIGNEURS

→ Scène Vauban

VENDREDI 23 MARS

■ REPAS CARNAVALESQUE DE LA TEAM LOISIRS DU POLDER

→ Scène Vauban

DIMANCHE 25 MARS

■ CARNAVAL ENFANTIN

→ Bal des P'tits Mousse



- 10/ 1^{er} avril : Bande des pêcheurs
- 11/ 07 avril : 10^e journée multisport et handicap
- 12/ 08 avril : La Saint Patrick
- 13/ 09 avril : Carnaval enfantin
- 14/ 16 avril : Chasse à l'œuf
- 15/ 22 avril : 1 vie, 1 arbre
- 16/ 23 avril : One Man Show Michel Drucker
- 17/ 29 et 30 avril : Week-end eurorégional des Sites Fortifiés
- 18/ 11 mai : Jeff Panacloc
- 19/ 19 mai : Fête des voisins
- 20/ 21 mai : Gravelinature
- 21/ 27 mai : Fête du jeu à la Maison de quartier du Pont de Pierre
- 22/ 01 juin : Voyage des aînés au domaine de Vossenberg en Belgique
- 23/ 04 juin : Championnat de France de natation en eau libre au P'Arc
- 24/ 08 juin : Remise des dictionnaires aux élèves de CM2
- 25/ 10 juin : Portes Ouvertes du P'Arc
- 26/ 10 juin : Tribute ACDC
- 27/ 17 juin : Gala de l'école municipale de danse
- 28/ 25 juin : Peintres dans la rue
- 29/ 02 juillet : Chtriman
- 30/ 08 juillet : Ouverture des bains
- 31/ 13 juillet : Feu d'artifice
- 32/ 14 juillet : Défilé
- 33/ 05 août : Podium de l'été
- 34/ Août : Village des enfants Copains du Monde
- 35/ Août : Son et lumière (6 représentations)
- 36/ 15 septembre : Concert de Tagada Jones
- 37/ 17 septembre : Fête du cheval
- 38/ 16 et 17 septembre : Journées européennes du Patrimoine
- 39/ 19 septembre : Présentation de l'équipe du BCM pour la saison 2017/2018





- 40/ 22 au 25 septembre : Fête des Islandais
- 41/ 30 septembre : 10 ans du Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
- 42/ 7 et 8 octobre : Salon 100% Bébé
- 43/ 14 octobre : Salon du mariage
- 44/ 15 octobre : 21^e édition des Boucles de l'Aa
- 45/ 21 octobre : Congrès départemental des Sapeurs-pompiers du Nord
- 46/ 28 octobre : 3^e édition de la Délire Grav dans le cadre du Festival Jeunesse
- 47/ 4 novembre : Défilé de la Saint Martin
- 48/ 11 novembre : Grande Foire commerciale de Gravelines
- 49/ 18 novembre : Claudia Tagbo au Festival du Rire
- 50/ 25 novembre : 15 ans du Conseil Municipal Jeunes
- 51/ 26 novembre : Concert de Sainte Cécile par l'HBM
- 52/ 2 décembre : Téléthon des sables
- 53/ 9 au 30 décembre : Marché de Noël

ACTUS / ANNUAIRE DES MARÉES 2018 / GRAVELINES / NORD

JANVIER 2018

Heure légale

Date	PLEINES MERS				BASSES MERS			
	Matin	Haut.	Coef	Soir	Haut.	Coef	Soir	Haut.
1 L	11:32	6.45	92	---	06:20	0.85	18:48	0.65
2 M	00:01	6.50	97	12:22	6.65	101	07:12	0.65
3 M	00:50	6.60	104	13:12	6.75	106	08:01	0.50
4 J	01:39	6.65	107	14:02	6.75	106	08:50	0.40
5 V	02:27	6.60	104	14:52	6.65	101	09:38	0.40
6 S	03:15	6.50	96	15:41	6.45	91	10:25	0.55
7 D	04:02	6.30	85	16:30	6.20	79	11:12	0.75
8 L	04:51	6.05	72	17:23	5.90	65	12:01	1.00
9 M	05:45	5.75	59	18:23	5.60	54	00:23	1.40
10 M	06:49	5.50	49	19:33	5.35	46	01:20	1.65
11 J	08:01	5.35	44	20:42	5.30	44	02:24	1.80
12 V	09:09	5.35	46	21:45	5.35	49	03:35	1.80
13 S	10:10	5.50	52	22:40	5.55	55	04:43	1.65
14 D	11:02	5.70	59	23:27	5.75	63	05:40	1.45
15 L	11:47	5.85	66	---	---	---	06:26	1.25
16 M	00:06	5.90	69	12:25	6.00	72	07:05	1.10
17 M	00:41	6.05	75	12:58	6.10	77	07:39	1.00
18 J	01:11	6.15	79	13:29	6.20	80	08:12	0.90
19 V	01:41	6.20	81	14:01	6.25	81	08:46	0.85
20 S	02:14	6.25	81	14:35	6.20	80	09:20	0.85
21 D	02:48	6.20	79	15:10	6.15	77	09:53	0.90
22 L	03:22	6.10	75	15:44	6.00	72	10:28	1.00
23 M	03:57	5.95	69	16:23	5.85	66	11:05	1.10
24 M	04:39	5.85	62	17:12	5.70	58	11:48	1.20
25 J	05:34	5.70	55	18:15	5.55	52	00:10	1.45
26 V	06:42	5.55	50	19:26	5.45	50	01:11	1.60
27 S	07:57	5.55	51	20:45	5.50	54	02:27	1.65
28 D	09:16	5.70	59	22:01	5.75	65	03:46	1.50
29 L	10:27	5.95	72	23:03	6.05	79	05:01	1.20
30 M	11:25	6.30	86	23:55	6.35	93	06:06	0.90
31 M	---	---	---	12:16	6.55	99	07:01	0.60

FÉVRIER 2018

Heure légale

Date	PLEINES MERS				BASSES MERS			
	Matin	Haut.	Coef	Soir	Haut.	Coef	Soir	Haut.
1 J	00:43	6.55	103	13:04	6.70	107	07:51	0.40
2 V	01:28	6.65	109	13:50	6.75	109	08:38	0.30
3 S	02:12	6.65	108	14:36	6.70	106	09:24	0.25
4 D	02:55	6.60	103	15:20	6.50	98	10:07	0.35
5 L	03:37	6.45	92	16:03	6.25	85	10:48	0.55
6 M	04:19	6.20	78	16:46	5.95	71	11:27	0.85
7 M	05:03	5.90	63	17:34	5.60	56	12:09	1.15
8 J	05:56	5.55	49	18:34	5.25	43	00:28	1.55
9 V	07:04	5.20	39	19:49	5.00	36	01:25	1.80
10 S	08:24	5.05	35	21:06	5.00	37	02:36	1.95
11 D	09:38	5.15	40	22:11	5.20	45	03:57	1.90
12 L	10:38	5.40	50	23:04	5.45	55	05:10	1.70
13 M	11:27	5.65	60	23:46	5.75	65	06:03	1.40
14 M	---	---	---	12:06	5.90	69	06:45	1.15
15 J	00:21	6.00	74	12:40	6.10	78	07:20	0.95
16 V	00:52	6.15	81	13:11	6.25	84	07:53	0.80
17 S	01:23	6.30	87	13:41	6.35	88	08:27	0.70
18 D	01:54	6.35	90	14:14	6.35	90	09:02	0.65
19 L	02:27	6.35	90	14:47	6.30	89	09:36	0.65
20 M	02:56	6.30	87	15:20	6.20	84	10:10	0.70
21 M	03:31	6.20	81	15:55	6.05	77	10:45	0.80
22 J	04:10	6.10	72	16:40	5.85	67	11:24	1.00
23 V	05:02	5.85	62	17:41	5.60	57	12:13	1.20
24 S	06:10	5.60	52	18:57	5.35	49	00:40	1.45
25 D	07:32	5.40	48	20:26	5.30	49	01:56	1.60
26 L	09:05	5.50	54	21:51	5.55	60	03:22	1.55
27 M	10:20	5.85	67	22:56	5.90	75	04:46	1.25
28 M	11:18	6.20	83	23:47	6.25	90	05:54	0.90

MARS 2018

Heure légale

Date	PLEINES MERS				BASSES MERS			
	Matin	Haut.	Coef	Soir	Haut.	Coef	Soir	Haut.
1 J	---	---	---	12:07	6.50	97	06:49	0.55
2 V	00:31	6.50	102	12:52	6.65	106	07:37	0.35
3 S	01:12	6.60	109	13:34	6.70	110	08:22	0.25
4 D	01:52	6.65	109	14:15	6.65	108	09:04	0.25
5 L	02:31	6.65	104	14:55	6.50	100	09:43	0.35
6 M	03:09	6.50	94	15:33	6.30	88	10:19	0.50
7 M	03:47	6.25	81	16:10	6.00	74	10:53	0.80
8 J	04:26	5.95	66	16:50	5.65	58	11:28	1.10
9 V	05:10	5.60	51	17:40	5.25	44	12:10	1.50
10 S	06:09	5.15	38	18:49	4.90	33	00:32	1.75
11 D	07:31	4.85	30	20:17	4.75	30	01:39	2.00
12 L	08:58	4.90	33	21:35	4.90	37	03:03	2.10
13 M	10:08	5.15	43	22:34	5.30	49	04:29	1.85
14 M	11:00	5.55	55	23:19	5.65	62	05:31	1.50
15 J	11:40	5.85	68	23:55	5.95	74	06:16	1.15
16 V	---	---	---	12:15	6.10	79	06:53	0.90
17 S	00:28	6.15	84	12:47	6.30	88	07:28	0.75
18 D	00:58	6.35	92	13:18	6.40	94	08:03	0.60
19 L	01:30	6.45	96	13:50	6.45	98	08:40	0.50
20 M	02:02	6.50	98	14:23	6.45	97	09:16	0.45
21 M	02:35	6.50	95	14:57	6.35	92	09:52	0.50
22 J	03:11	6.40	88	15:35	6.20	84	10:28	0.65
23 V	03:52	6.20	78	16:23	5.90	72	11:07	0.90
24 S	04:46	5.95	66	17:25	5.60	59	11:56	1.15
25 D	06:56	5.60	53	19:43	5.30	49	00:23	1.35
26 L	08:23	5.40	47	21:16	5.25	48	02:39	1.55
27 M	09:50	5.65	55	22:40	5.50	58	04:08	1.50
28 M	11:11	5.80	66	23:43	5.85	73	05:33	1.20
29 J	---	---	---	12:07	6.15	81	06:39	0.85
30 V	00:32	6.20	88	12:53	6.40	94	07:32	0.55
31 S	01:13	6.40	98	13:34	6.55	102	08:18	0.40

AVRIL 2018

Heure légale

Date	PLEINES MERS				BASSES MERS			
	Matin	Haut.	Coef	Soir	Haut.	Coef	Soir	Haut.
1 D	01:51	6.55	104	14:12	6.60	105	09:00	0.35
2 L	02:28	6.60	105	14:50	6.55	103	09:39	0.35
3 M	03:06	6.55	100	15:28	6.45	96	10:16	0.45
4 M	03:42	6.45	92	16:04	6.25	86	10:49	0.60
5 J	04:18	6.25	80	16:38	6.00	74	11:21	0.85
6 V	04:54	5.95	67	17:14	5.70	60	11:53	1.15
7 S	05:34	5.60	53	17:58	5.30	46	00:09	1.30
8 D	06:26	5.20	40	18:58	4.95	35	00:51	1.65
9 L	07:38	4.90	31	20:18	4.70	29	01:48	1.95
10 M	09:06	4.80	30	21:45	4.80	34	03:08	2.10
11 M	10:25	5.05	39	22:52	5.15	45	04:36	1.95
12 J	11:22	5.45	52	23:42	5.55	59	05:46	1.55
13 V	---	---	---	12:06	5.80	65	06:37	1.20
14 S	00:22	5.90	72	12:44	6.10	78	07:19	0.90
15 D	00:57	6.15	84	13:17	6.30	89	07:57	0.70
16 L	01:29	6.35	93	13:50	6.40	97	08:35	0.55
17 M	02:02	6.50	100	14:24	6.50	101	09:14	0.45
18 M	02:37	6.55	102	15:01	6.50	101	09:54	0.40
19 J	03:15	6.55	99	15:40	6.40	96	10:33	0.45
20 V	03:57	6.45	92	16:24	6.25	87	11:14	0.60
21 S	04:45	6.25	81	17:17	5.95	75	11:57	0.85
22 D	05:43	5.95	68	18:20	5.65	62	00:18	1.00
23 L	06:52	5.65	56	19:35	5.35	52	01:17	1.25
24 M	08:15	5.45	50	21:02	5.30	51	02:32	1.40
25 M	09:43	5.55	55	22:21	5.55	59	03:56	1.35
26 J	10:53	5.80	65	23:22	5.85	71	05:15	1.15
27 V	11:48	6.10	77	---	---	---	06:18	0.85
28 S	00:10	6.10	82	12:33	6.25	87	07:10	0.65
29 D	00:50	6.30	91	13:12	6.35	93	07:55	0.55
30 M	01:28	6.40	95	13:49	6.40	96	08:35	0.55

MAI 2018

Heure légale

Date	PLEINES MERS				BASSES MERS			
	Matin	Haut.	Coef	Soir	Haut.	Coef	Soir	Haut.
1 M	02:05	6.45	95</					

JUILLET 2018 Heure légale

Date	PLEINES MERS				BASSES MERS					
	Matin	Haut.	Coef	Soir	Matin	Haut.	Coef	Soir		
1 D	03:15	6.10	75	15:29	6.05	70	10:10	1.05	22:30	0.95
2 L	03:50	6.00	72	16:04	5.95	70	10:43	1.10	23:03	1.05
3 M	04:27	5.90	67	16:42	5.85	64	11:17	1.20	23:37	1.15
4 M	05:06	5.80	62	17:22	5.70	59	11:53	1.35	---	---
5 J	05:49	5.65	56	18:07	5.55	53	00:15	1.25	12:35	1.45
6 V	06:38	5.50	50	19:00	5.45	48	01:00	1.35	13:25	1.55
7 S	07:35	5.40	47	20:00	5.40	46	01:55	1.45	14:26	1.65
8 D	08:38	5.45	47	21:06	5.50	50	03:01	1.45	15:37	1.60
9 L	09:45	5.55	53	22:12	5.65	58	04:13	1.35	16:48	1.45
10 M	10:49	5.75	63	23:13	5.90	69	05:22	1.15	17:53	1.20
11 M	11:47	6.00	75	---	---	---	06:24	0.95	18:52	0.95
12 J	00:09	6.20	82	12:39	6.25	87	07:21	0.75	19:46	0.70
13 V	01:01	6.45	93	13:29	6.45	97	08:13	0.60	20:37	0.50
14 S	01:51	6.60	101	14:19	6.55	103	09:04	0.50	21:27	0.35
15 D	02:42	6.70	104	15:09	6.60	105	09:53	0.50	22:17	0.30
16 L	03:33	6.70	103	15:58	6.55	101	10:42	0.55	23:05	0.35
17 M	04:23	6.60	97	16:46	6.40	93	11:30	0.65	23:54	0.45
18 M	05:13	6.40	88	17:34	6.25	82	---	---	12:17	0.85
19 J	06:03	6.15	75	18:25	6.00	69	00:42	0.65	13:06	1.10
20 V	06:57	5.85	63	19:22	5.75	57	01:33	0.90	13:59	1.30
21 S	08:01	5.60	52	20:30	5.55	49	02:29	1.15	14:58	1.50
22 D	09:11	5.40	47	21:40	5.45	47	03:32	1.35	16:05	1.60
23 L	10:18	5.40	48	22:46	5.50	50	04:40	1.45	17:14	1.55
24 M	11:19	5.50	53	23:44	5.65	56	05:47	1.40	18:17	1.40
25 M	---	---	---	24:41	5.65	60	06:43	1.30	19:10	1.25
26 J	00:33	5.80	63	12:55	5.85	66	07:29	1.20	19:51	1.10
27 V	01:14	5.95	69	13:32	5.95	71	08:08	1.10	20:28	1.00
28 S	01:51	6.05	74	14:06	6.10	75	08:43	1.05	21:03	0.90
29 D	02:24	6.15	77	14:36	6.15	78	09:17	1.00	21:37	0.85
30 L	02:55	6.20	78	15:07	6.20	78	09:50	1.00	22:10	0.85
31 M	03:27	6.20	78	15:41	6.15	77	10:24	1.00	22:43	0.85

OCTOBRE 2018 Heure légale

Date	PLEINES MERS				BASSES MERS					
	Matin	Haut.	Coef	Soir	Matin	Haut.	Coef	Soir		
1 L	04:49	6.00	69	17:11	5.95	63	11:57	1.30	---	---
2 M	05:44	5.65	57	18:17	5.65	52	00:23	1.35	12:48	1.55
3 M	07:03	5.35	47	19:43	5.40	44	01:23	1.60	14:00	1.75
4 J	08:33	5.25	45	21:18	5.45	48	02:46	1.80	15:30	1.75
5 V	10:04	5.45	54	22:39	5.80	62	04:19	1.65	16:59	1.45
6 S	11:13	5.85	70	23:40	6.20	78	05:39	1.30	18:09	1.00
7 D	---	---	---	12:06	6.25	85	06:41	0.95	19:05	0.65
8 L	00:28	6.50	92	12:49	6.50	98	07:31	0.75	19:53	0.50
9 M	01:10	6.70	103	13:27	6.65	106	08:15	0.65	20:36	0.40
10 M	01:49	6.75	107	14:05	6.70	108	08:56	0.65	21:17	0.40
11 J	02:27	6.70	106	14:43	6.70	104	09:35	0.70	21:56	0.50
12 V	03:06	6.60	100	15:22	6.60	95	10:12	0.75	22:32	0.70
13 S	03:45	6.40	89	16:01	6.35	83	10:47	0.95	23:06	0.95
14 D	04:22	6.15	75	16:40	6.05	68	11:21	1.15	23:39	1.30
15 L	05:00	5.80	61	17:22	5.70	53	11:57	1.45	---	---
16 M	05:44	5.45	46	18:14	5.30	40	00:17	1.65	12:38	1.80
17 M	06:42	5.05	34	19:25	4.95	30	01:04	2.00	13:34	2.10
18 J	08:02	4.80	29	20:54	4.85	30	02:12	2.25	14:56	2.25
19 V	09:32	4.85	34	22:14	5.10	39	03:43	2.30	16:28	2.10
20 S	10:40	5.20	45	23:11	5.50	51	05:05	2.00	17:37	1.70
21 D	11:29	5.60	57	23:55	5.85	63	06:03	1.65	18:27	1.35
22 L	---	---	---	12:09	5.95	69	06:47	1.35	19:07	1.05
23 M	00:31	6.15	75	12:43	6.20	80	07:23	1.10	19:43	0.90
24 M	01:03	6.35	84	13:13	6.35	88	07:58	0.95	20:17	0.75
25 J	01:33	6.45	91	13:43	6.50	94	08:33	0.85	20:53	0.70
26 V	02:03	6.50	95	14:15	6.55	96	09:09	0.80	21:30	0.70
27 S	02:37	6.55	96	14:50	6.55	94	09:46	0.80	22:08	0.75
28 D	02:12	6.45	92	14:29	6.50	88	09:24	0.85	21:46	0.85
29 L	02:52	6.30	84	15:12	6.30	79	10:03	1.00	22:26	1.10
30 M	03:39	6.05	73	16:05	6.00	67	10:47	1.20	23:14	1.35
31 M	04:40	5.75	61	17:15	5.70	55	11:41	1.45	---	---

AOÛT 2018 Heure légale

Date	PLEINES MERS				BASSES MERS					
	Matin	Haut.	Coef	Soir	Matin	Haut.	Coef	Soir		
1 M	04:02	6.10	76	16:15	6.05	74	10:57	1.05	23:16	0.95
2 J	04:36	6.00	72	16:48	5.95	69	11:30	1.15	23:51	1.05
3 V	05:11	5.85	66	17:24	5.85	62	---	---	12:06	1.25
4 S	05:52	5.70	59	18:10	5.70	55	00:29	1.15	12:49	1.40
5 D	06:47	5.55	52	19:12	5.55	49	01:16	1.30	13:42	1.55
6 L	07:53	5.45	48	20:23	5.50	47	02:17	1.45	14:52	1.65
7 M	09:07	5.40	49	21:41	5.55	52	03:32	1.50	16:11	1.60
8 M	10:26	5.60	57	22:56	5.80	64	04:51	1.35	17:28	1.35
9 J	11:34	5.90	70	23:59	6.15	78	06:05	1.10	18:36	1.00
10 V	---	---	---	---	---	---	12:31	6.20	19:34	0.70
11 S	00:52	6.45	92	13:20	6.45	97	08:02	0.65	20:26	0.45
12 D	01:41	6.70	103	14:07	6.60	106	08:51	0.50	21:14	0.30
13 L	02:29	6.80	109	14:52	6.70	109	09:39	0.50	22:02	0.25
14 M	03:16	6.80	109	15:37	6.65	107	10:24	0.50	22:47	0.25
15 M	04:02	6.65	103	16:21	6.55	98	11:08	0.65	23:31	0.40
16 J	04:46	6.45	92	17:03	6.35	85	11:49	0.85	---	---
17 V	05:30	6.20	78	17:49	6.10	70	00:13	0.65	12:31	1.10
18 S	06:18	5.85	62	18:40	5.80	55	00:55	1.00	13:15	1.40
19 D	07:14	5.50	48	19:43	5.45	43	01:44	1.30	14:09	1.65
20 L	08:25	5.15	39	21:01	5.20	37	02:43	1.65	15:17	1.85
21 M	09:43	5.05	38	22:18	5.20	40	03:56	1.80	16:36	1.85
22 M	10:54	5.20	44	23:23	5.40	48	05:15	1.75	17:51	1.65
23 J	11:51	5.50	53	---	---	---	06:20	1.55	18:48	1.40
24 V	00:15	5.70	58	12:35	5.75	63	07:09	1.35	19:32	1.15
25 S	00:56	5.95	67	13:11	6.00	71	07:48	1.20	20:08	1.00
26 D	01:31	6.10	75	13:44	6.15	78	08:22	1.05	20:41	0.90
27 L	02:02	6.25	80	14:13	6.25	83	08:54	1.00	21:14	0.80
28 M	02:31	6.30	84	14:42	6.35	85	09:28	0.90	21:47	0.75
29 M	03:01	6.35	87	15:13	6.35	85	10:01	0.90	22:21	0.75
30 J	03:33	6.30	85	15:44	6.30	83	10:34	0.95	22:53	0.80
31 V	04:04	6.20	81	16:14	6.20	77	11:06	1.00	23:26	0.90

NOVEMBRE 2018 Heure légale

Date	PLEINES MERS				BASSES MERS					
	Matin	Haut.	Coef	Soir	Matin	Haut.	Coef	Soir		
1 J	05:54	5.45	51	18:35	5.50	48	00:15	1.65	12:52	1.65
2 V	07:18	5.35	49	20:04	5.55	52	01:36	1.80	14:18	1.65
3 S	08:45	5.50	57	21:22	5.85	63	03:04	1.70	15:41	1.35
4 D	09:52	5.85	69	22:21	6.15	76	04:20	1.40	16:50	1.00
5 L	10:44	6.15	82	23:09	6.40	87	05:20	1.10	17:45	0.75
6 M	11:27	6.40	92	23:50	6.50	95	06:10	0.90	18:32	0.65
7 M	---	---	---	12:05	6.50	97	06:53	0.85	19:14	0.60
8 J	00:27	6.55	99	12:43	6.60	99	07:33	0.80	19:53	0.65
9 V	01:05	6.55	97	13:21	6.55	95	08:10	0.80	20:30	0.70
10 S	01:42	6.45	93	13:59	6.45	89	08:47	0.85	21:05	0.85
11 D	02:19	6.30	84	14:36	6.30	79	09:21	1.00	21:38	1.10
12 L	02:54	6.10	74	15:13	6.05	68	09:55	1.20	22:10	1.35
13 M	03:30	5.85	62	15:53	5.75	56	10:28	1.45	22:45	1.65
14 M	04:10	5.55	50	16:39	5.40	45	11:06	1.70	23:26	1.90
15 J	05:01	5.25	40	17:38	5.10	35	11:53	1.95	---	---
16 V	06:05	5.00	33	18:50	4.95	32	00:21	2.15	12:56	2.15
17 S	07:22	4.90	33	20:11	5.05	36	01:36	2.25	14:20	2.10
18 D	08:39	5.10	40	21:18	5.35	45	03:02	2.10	15:38	1.85
19 L	09:39	5.45	51	22:10	5.70	57	04:10	1.80	16:38	1.50
20 M	10:26	5.80	63	22:52	6.00	69	05:02	1.50	17:26	1.20
21 M	11:05	6.05	75	23:28	6.20	81	05:46	1.25	18:08	1.00
22 J	11:40	6.30	85							



UNE NOUVELLE ASSO ENTRE MER ET FLEUVE

Créée en avril 2016, l'association Héritages Maritime et Fluvial des Rives de l'Aa regroupe une trentaine de passionnés de sorties en mer et de conservation du patrimoine du Littoral. Jean-Pierre Leroy, Président, nous présente son association, ses objectifs et son actualité.



"Nous sommes une jeune association composée de passionnés de la mer et de l'Aa, souhaitant transmettre notre savoir-faire et notre amour pour le patrimoine maritime. Pour cela, nous avons développé des partenariats avec plusieurs associations : Atouts Ville, les Eclaireurs et Eclaireuses de France, la chorale de l'Ecole d'Apprentissage Maritime, l'Association d'Actions Educatives (AAE) et la Fédération Régionale pour la Culture et le Patrimoine Maritime (FRCPM).

5 bateaux ont été mis à notre disposition, dont 2 yoles, 2 prames et 1 chaloupe. Notre objectif : les restaurer et surtout les faire naviguer.

Nous organisons des sorties entre adhérents et avec les jeunes des associations, afin de leur transmettre le goût de l'effort, l'écocitoyenneté, le respect de la culture maritime et le plaisir de faire vivre et naviguer des embarcations traditionnelles.

Nous pratiquons le canot voile-aviron (en mer et sur fleuve) avec nos adhérents. Nous organisons en moyenne 2 sorties par mois et nos rameurs ont entre 10 et 70 ans ! L'objectif est de pratiquer un sport tout en découvrant le littoral différemment.

ans ! L'objectif est de pratiquer un sport tout en découvrant le littoral différemment.

Depuis l'an dernier, nous avons mis en place plusieurs événements : l'Aventure et la Carnayole. Le premier a réuni plus de 15 rameurs et s'est déroulé fin octobre. Les équipages se sont rendus jusqu'à Houlle, avec 6 jeunes n'ayant jamais navigués. Une belle expérience pour eux et pour nous !

La Carnayole, quant à elle, a lieu le jour de la bande des Pêcheurs. Nous enfilons nos déguisements de carnavaliers, pour l'occasion, et parcourons les douves en bateau et en musique ! Si d'autres associations veulent se joindre à nous, cette année, nous les accueillerons avec plaisir ! Nous avons aussi en projet, la création d'un "marché fluvial" sur Gravelines, en partenariat avec des producteurs et maraîchers locaux.

Le second axe fort de notre association est la préservation du navire « Notre Dame des Flots », classé monument historique. Son port d'attache est à La Rochelle, mais nous le faisons venir régulièrement à Gravelines, en ses mers d'origine. L'occasion pour nous d'organiser des sorties et de profiter de ce superbe bateau ! ■

+d'infos

Héritages Maritime et Fluvial des Rives de l'Aa
06 22 29 50 34
hmfra@sfr.fr

Héritages Maritime et Fluvial des Rives de l'Aa



Le saviez-vous
Le Notre Dame des Flots a été construit en 1942 et faisait partie des 150 navires de pêche de Gravelines/Grand-Fort-Philippe. Devenu moins rentable, il sera coulé dans le port de Dunkerque, en 1975. Après avoir été racheté pour l'équivalent de 100€ et restauré, le navire a parcouru 3 tours du Monde et 22 Transatlantiques.

L'INFO DES ASSOS

MAISON DES ASSOCIATIONS ET DU CITOYEN / 03 28 23 59 92

RETOUR SUR

RETOUR SUR LE TELETHON 2017

POUR LA 19^È ANNÉE CONSÉCUTIVE, GRAVELINES S'EST DE NOUVEAU MOBILISÉE POUR LE TÉLÉTHON.

2 temps forts se sont déroulés le samedi 2 décembre :

LA SOIRÉE CABARET

→ Près de 300 participants,

→ 29 commerçants,

→ 7 associations pour le spectacle, 1 présentateur et 1 DJ,

→ 2 associations (les scouts et les éclaireurs) et une douzaine de bénévoles pour le service, la vaisselle, le bar, la billetterie.

LE TÉLÉTHON DES SABLES

→ 1 association organisatrice et encadrante (Courir à Gravelines)

→ 839 kms parcourus

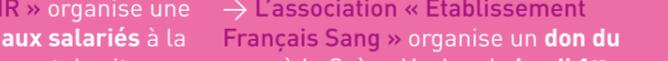
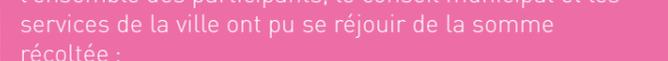
→ Des animations musicales assurées par Serge et Emilien

→ La présence de Mickey et Minnie.

Le Téléthon c'est aussi un large panel d'animations organisées par près de 20 associations Gravelinoises qui se sont déroulées du 18 novembre au 14 décembre :

Loto, soirée fitness, tournoi de basket et spectacle de danse, portes ouvertes au centre artistique, tombola, relai de natation, séances de massages et jacuzzi,...

Et c'est aussi 8 entreprises ou commerçants solidaires qui nous ont remis un don au profit du Téléthon.



Lors de la remise de dons du lundi 18 décembre dernier, l'ensemble des participants, le conseil municipal et les services de la ville ont pu se réjouir de la somme récoltée :

12 288,95€ au profit de l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

Bravo et merci à toutes les associations participantes, aux nombreux bénévoles, aux structures, aux entreprises et commerçants.

PORTES

→ L'association "Atouts Ville" organise une **belote** au Cap Nord le **jeudi 11 janvier 2018** à 13h30.

→ L'association « AGIR » organise une **cérémonie des vœux aux salariés** à la maison des associations et du citoyen le **jeudi 11 janvier 2018** à 14h00.

→ L'association "Atouts Ville" organise une **belote** au Cap Nord le **jeudi 25 janvier 2018** à 13h30.

→ L'association « Rallye Club Gravelinois » organise une « **Tuche**

Party » (soirée dansante sur le thème du film les Tuches) le **samedi 27 janvier 2018** à 19h30.

→ L'association « Etablissement Français Sang » organise un **don du sang** à la Scène Vauban le **jeudi 1^{er} février 2018** de 9h00 à 12h30 et 14h30 à 17h30.

→ L'association « Team Loisirs du Polder » organise un **loto** à la salle Caloone le **dimanche 11 février 2018** à 13h30. Début des jeux 15h00.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

La Tête et les Pieds

→ mercredi 10 janvier à 18h15

U.S.G Cyclotourisme

→ vendredi 12 janvier à 18h30

Club de Plongée de l'Aa

→ samedi 13 janvier à 16h

Gravelines Grimp

→ samedi 20 janvier à 10h

Gravelines Modélisme

→ samedi 20 janvier à 14h30

Centre d'Actions et d'Animations Culturelles

→ dimanche 21 janvier à 10h

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie

→ dimanche 28 janvier à 10h

Les Amis du Jumelage

→ dimanche 4 février à 10h

Echos et Nouvelle Rives de l'Aa

→ samedi 10 février à 15h

Généalogie Association Gravelines

→ dimanche 11 février à 10h

→ dimanche 11 février à 10h

→ dimanche 11 février à 10h

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTÉRIEURES

Les Matelotes

→ jeudi 11 janvier à 18h30, local des Matelotes, rue Charles Trollé

Cité des Jardins

→ dimanche 14 janvier à la Scène Vauban à 14h

Les Loups de Mer

→ dimanche 28 janvier à 11h à la salle de l'Agriculture

→ dimanche 28 janvier à 11h à la salle de l'Agriculture

→ dimanche 28 janvier à 11h à la salle de l'Agriculture

→ dimanche 28 janvier à 11h à la salle de l'Agriculture

→ dimanche 28 janvier à 11h à la salle de l'Agriculture

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

→ L'association **Les Matelotes** a changé de présidente. **Peggy Guilbert** remplace **Régine Doublecourt**.

→ L'association **Les Pavés Roulants** a changé de président. **Yvon Milliot** remplace **Laurent Verove**.

→ L'association **Les Pavés Roulants** a changé de président. **Yvon Milliot** remplace **Laurent Verove**.

→ L'association **Les Pavés Roulants** a changé de président. **Yvon Milliot** remplace **Laurent Verove**.

→ L'association **Les Pavés Roulants** a changé de président. **Yvon Milliot** remplace **Laurent Verove**.

→ L'association **Les Pavés Roulants** a changé de président. **Yvon Milliot** remplace **Laurent Verove**.

→ L'association **Les Pavés Roulants** a changé de président. **Yvon Milliot** remplace **Laurent Verove**.

→ L'association **Les Pavés Roulants** a changé de président. **Yvon Milliot** remplace **Laurent Verove**.

CRÉATION D'ASSOCIATION

L'association **Les Lucioles** a vu le jour. Son objet est « aider à la réalisation de projets pour les enfants malades par des dons financiers ou matériels ; organiser des événements sportifs ou socio-culturels ».

L'association **Les Lucioles** a vu le jour. Son objet est « aider à la réalisation de projets pour les enfants malades par des dons financiers ou matériels ; organiser des événements sportifs ou socio-culturels ».

L'association **Les Lucioles** a vu le jour. Son objet est « aider à la réalisation de projets pour les enfants malades par des dons financiers ou matériels ; organiser des événements sportifs ou socio-culturels ».

L'association **Les Lucioles** a vu le jour. Son objet est « aider à la réalisation de projets pour les enfants malades par des dons financiers ou matériels ; organiser des événements sportifs ou socio-culturels ».

L'association **Les Lucioles** a vu le jour. Son objet est « aider à la réalisation de projets pour les enfants malades par des dons financiers ou matériels ; organiser des événements sportifs ou socio-culturels ».

L'association **Les Lucioles** a vu le jour. Son objet est « aider à la réalisation de projets pour les enfants malades par des dons financiers ou matériels ; organiser des événements sportifs ou socio-culturels ».

L'association **Les Lucioles** a vu le jour. Son objet est « aider à la réalisation de projets pour les enfants malades par des dons financiers ou matériels ; organiser des événements sportifs ou socio-culturels ».

DISSOLUTION

L'association **Yapock**, dont l'objet était de permettre des échanges autour de la parentalité, a été dissoute le 12 septembre 2017.

L'association **Yapock**, dont l'objet était de permettre des échanges autour de la parentalité, a été dissoute le 12 septembre 2017.

L'association **Yapock**, dont l'objet était de permettre des échanges autour de la parentalité, a été dissoute le 12 septembre 2017.

L'association **Yapock**, dont l'objet était de permettre des échanges autour de la parentalité, a été dissoute le 12 septembre 2017.



VOUS TROUVEREZ DANS CE NUMÉRO, LES RÉPONSES AUX QUESTIONS POSÉES PAR LES HABITANTS PRÉSENTS À LA RENCONTRE « PAROLES D'HABITANTS » QUI S'EST DÉROULÉE LE SAMEDI 7 OCTOBRE DERNIER À LA MAISON DE QUARTIER DE PETIT-FORT-PHILIPPE



2 ans, 4 quartiers, 6 rencontres : faisons le bilan !

Nous vous donnons rendez-vous au Salon d'Honneur de la Mairie de Gravelines le samedi 3 février 2018 dès 9h30 pour faire le bilan du dispositif paroles d'habitants.

Thématiques abordées, chiffres, actions menées, projets réalisés, constats...

Nous réaliserons un bilan du dispositif « paroles d'habitants » et vous présenterons le projet de démocratie participative prévu pour 2018-2020.

Une habitante est intervenue pour signaler que l'espace vert situé square Bizet n'est pas assez entretenu.

Le service Espaces Verts va refaire le point avec l'entreprise concernée.

L'installation de distributeur est très règlementée, une recherche a déjà été faite auprès des banques mais sans succès.

Le service Développement Économique poursuit ses recherches pour apporter une solution.

Un habitant demande s'il est possible de prévoir une réfection de la piste cyclable sur la totalité du boulevard de l'Europe.

La Communauté urbaine de Dunkerque étudie un projet de réfection de la voirie et de réduction de la vitesse du boulevard de l'Europe.

Une habitante souhaiterait savoir quand les travaux de réfection des trottoirs du boulevard des Musiciens vont reprendre.

Les services Techniques vont se rapprocher de la Communauté urbaine de Dunkerque pour en savoir plus, en sachant que les travaux ont été mis à l'arrêt car il est prévu le passage du gaz dans les logements qui vont être réhabilités.

Un habitant précise qu'il a appelé les services Techniques il y a plusieurs semaines pour signaler un problème au stop de la rue Ravel.

Le problème évoqué a fait l'objet d'une intervention par les services Techniques.

Une habitante signale le non-respect du sens interdit installé rue de la Paix, ce qui devient très dangereux pour les piétons.

Il est conseillé d'identifier les véhicules en cause afin de pouvoir faire un rappel à l'ordre aux propriétaires des véhicules en question.

Un habitant demande s'il est possible de faire installer un distributeur automatique de billets dans le secteur de Sportica.

Un habitant renouvelle sa demande pour la suppression du terre plein central du square Lully.

La demande avait déjà été formulée à la Communauté urbaine de Dunkerque il y a plusieurs années suite à une visite de quartier mais celle-ci avait été refusée.

Les services Techniques vont renouveler la demande.

Une habitante demande s'il est possible d'entretenir les massifs de la résidence La Planète.

Le service Espaces Verts passera voir les habitants de la résidence très prochainement pour étudier un aménagement des espaces verts autour de celle-ci.

Un habitant demande s'il y a eu de nouvelles recommandations concernant les zones inondables.

Le dossier est en cours d'instruction auprès des services de l'Etat.

Un habitant signale qu'une partie de la voirie de la montée entre la rue Pierre Brossolette et le chenal (à proximité du café) doit être rénovée.

Les services Techniques précisent que le problème va être réglé prochainement.



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Prochains ramassages des encombrants :
 → Gravelines Centre et les Huttes : mercredi 7 février 2018
 → Petit-Fort-Philippe : jeudi 8 février 2018



LUNDI 4 DÉCEMBRE

La Ville de Gravelines a reçu la médaille d'or de la part de l'**Observatoire des Dirigeants de l'Industrie et des Services (ODIS)** pour les **services restitués à la population** (selon différents critères financiers). Elle a également été primée dans la catégorie « **attirance de la commune** ».

JEUDI 14 DÉCEMBRE

Sportica accueillait le dernier **débat public consacré au dossier Cap 2020**. Au programme de cette soirée : échanges entre la population et les acteurs du port de Dunkerque autour du projet.



DU SAMEDI 9 AU SAMEDI 30 DÉCEMBRE

L'édition 2017 du **Marché de Noël** a tenu toutes ses promesses : idées cadeaux, gourmandise, féerie, animations et spectacles. Les 110 chalets, les nombreux lots à gagner, les manèges pour petits et grands ont enchanté les visiteurs, toujours plus nombreux à faire le déplacement pour le plus beau Marché de Noël du Littoral.

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

Les boursiers 2017 du **Permis de Conduire Citoyen** ont passé le relais à ceux de 2018. Ce sont ainsi 26 jeunes, accompagnés de leurs associations d'accueil et des 4 auto-écoles de la commune, qui ont signé leurs conventions d'engagements réciproques.



VIVRE À GRAVELINES



DIMANCHE 10 DÉCEMBRE

Le **vernissage de l'exposition « Raymond Picque, à vif »** s'est tenu au Musée du dessin et de l'estampe originale, en présence notamment de Bertrand Ringot, Maire, Michèle Kerckhof, Adjointe à la Culture et la famille de Raymond Picque. Une exposition à ne pas manquer, jusqu'au 12 mars.



DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

Chantal Goya et ses amis Bécassine, Pandi Panda et Jeannot lapin, ont rassemblé plus de 2 300 petits et grands pour deux représentations de son « monde magique ».



LUNDI 18 DÉCEMBRE

Yoann, Florentin et Jérôme, alias **Arcadian**, ont enflammé la Scène Vauban le temps d'un concert. Merci au groupe et aux 500 spectateurs présents pour l'ambiance !

TÉLÉCHARGEZ LES ANCIENS NUMÉROS DU JOURNAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Les anciens comptes-rendus du Conseil Municipal sont toujours disponibles sur www.ville-gravelines.fr dans la rubrique "Les Journaux du Conseil" (partie gauche de la page d'accueil).



ZOOM SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

→ SÉANCE DU **MERCREDI 13 DÉCEMBRE 2017**

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du Mercredi 20 Septembre 2017 ;

✓ **Adopté à l'unanimité**

2. Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir au Maire. (N°s 2017/113 à 2017/175). Remises aux membres de la Commission « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines – Travaux » et joint aux autres Conseillers Municipaux.

A. AMENAGEMENT URBAIN :

3. Débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme communautaire.

B. PERSONNEL COMMUNAL :

4. Demande de subvention et financement de prothèses auditives ;

✓ **Adopté à l'unanimité**

5. Détermination des taux de promotion d'avancement aux grades de bibliothécaire principal et d'attaché de conservation principal ;

✓ **Adopté à l'unanimité**

6. Création d'emplois non permanents contractuels et autorisation de recrutement d'agents contractuels de remplacement ;

✓ **Adopté à l'unanimité**

7. Adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord ;

✓ **Adopté à l'unanimité**

8. Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R. I. F. S. E. E. P.).

✓ **Adopté à l'unanimité**

C. DEVELOPPEMENT URBAIN :

9. Centre d'Accueil et d'Hébergement du Polder – Vente à la SARL THIBAUT – Parcelles AC n°s 7, 569p et 571p – rue Rubens ;

✓ **Adopté à la majorité**
Contres : 2 (liste «L'Alternative : Changeons de Cap!»)

10. Vente à Monsieur QUAGEBEUR et Madame FILLEBEEN – Parcelle BA n° 858p.

✓ **Adopté à l'unanimité**

D. SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE :

11. Convention de transfert de gestion entre le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme et la Ville PAarc des Rives de l'Aa – Avenant n° 1 ;

✓ **Adopté à la majorité**
Abstentions : 2 (liste «L'Alternative : Changeons de Cap!»)

12. Convention pluriannuelle d'objectifs 2017-2020 – Attribution d'une subvention complémentaire pour 2017 – Association Atouts Ville – Avenant.

✓ **Adopté à l'unanimité**

E. ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

13. Adhésion à l'association « Forum des Territoires de la mission Ecoter » ;

✓ **Adopté à l'unanimité**

14. Remplacement de membres élus au sein des commissions extra municipales ;

✓ **Adopté à la majorité**
Abstentions : 2 (liste «L'Alternative : Changeons de Cap!»)

15. Information – Remplacement de membres non élus au sein des commissions extra municipales ;

16. Information – Remplacement d'un membre au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale ;

✓ **Adopté à la majorité**
Abstentions : 2 (liste «L'Alternative : Changeons de Cap!»)

17. Remplacement d'un Délégué appelé à siéger au sein du Conseil d'Administration des Amis du 3^{ème} Age ;

✓ **Adopté à la majorité**
Abstentions : 2 (liste «L'Alternative : Changeons de Cap!»)

18. Rapport du délégataire de service public portant sur la gestion et la modernisation du réseau câblé de télédistribution – Année 2016 ; remis aux membres de la Commission « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines – Travaux » et joint aux autres Conseillers Municipaux ;

19. Rapport 2016 – Société Publique de l'Agglomération Dunkerquoise (SPAD) ; remis aux membres de la Commission « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines – Travaux » et joint aux autres Conseillers Municipaux ;

✓ **Adopté à l'unanimité**

20. Rapport des représentants de la Ville de Gravelines au Conseil d'Administration de la SAEMS du BCM – Année 2016-2017.

✓ **Adopté à l'unanimité**

F. EDUCATION-FORMATION :

21. Demande d'octroi d'un fonds de concours à la Communauté Urbaine de Dunkerque au titre de la dotation de solidarité communautaire pour la totale gratuité du transport et des droits d'entrée des écoliers dans les équipements communautaires à vocation pédagogique – Année 2018 ;

✓ **Adopté à l'unanimité**

22. Fusion de l'école maternelle « Les Cygnes » et de l'École élémentaire « du Bois d'osiers » – Rentrée scolaire 2018/2019 – Dénomination des écoles.

✓ **Adopté à l'unanimité**

G. MARCHES PUBLICS :

23. Convention constitutive d'un groupement de commande entre la Ville de Gravelines, le Centre Communal d'Action Sociale, l'Association Atouts Ville et l'Association « Les Moussaillons » – Marché de service de restauration collective ;

✓ **Adopté à l'unanimité**

24. Convention constitutive d'un groupement de commande entre la Ville de Gravelines et le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme – Marché de prestations pour le système préventif de coupe de macrophytes et le suivi de la qualité de l'eau au PAarc des Rives de l'Aa ;

✓ **Adopté à l'unanimité**

25. Convention constitutive d'un groupement de commande entre la Ville de Gravelines et le Centre Communal d'Action Sociale – Marché de prestations de gardiennage.

✓ **Adopté à l'unanimité**

H. AFFAIRES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES :

26. Admission en non valeur ;

✓ **Adopté à l'unanimité**

27. Budget supplémentaire 2017 :
- Rapport de présentation ;
- Budget supplémentaire 2017 : 1 exemplaire remis à chacun des groupes d'opposition ainsi qu'aux membres de la Commission « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines – Travaux ».

✓ **Adopté à la majorité**
Contres : 3 (listes «L'Alternative : Changeons de Cap!» et «Gravelines Bleu Marine»)

28. Chalet d'Entremont – Intégration des biens mobiliers dans l'actif de la Commune de Gravelines ;

✓ **Adopté à l'unanimité**

29. Amortissement des immobilisations incorporelles non suivies de réalisations ;

✓ **Adopté à l'unanimité**

30. Avances sur subventions et sur participations ;

✓ **Adopté à l'unanimité**

31. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2018 ;

✓ **Adopté à l'unanimité**

32. Indemnités de fonction aux élus. Il est proposé au Conseil Municipal de bénéficier d'un taux inférieur au taux légal (de 65%) comme suit :
- Monsieur le Maire : 24,04% soit 1 053,11€ net par mois
- Les Adjoints : 12,2% soit 583,10€ net par mois
- Les Conseillers Municipaux, Présidents de commission : 17,03% soit 581,39€
- Les Conseillers Municipaux : 6,37% soit 217,47€.

✓ **Adopté à la majorité**
Abstentions : 2 (liste «L'Alternative : Changeons de Cap!»)

I. QUESTIONS DIVERSES

+d'infos

Si vous souhaitez obtenir des précisions au sujet d'un point voté en Conseil Municipal, vous pouvez contacter les services de la Mairie au **03 28 23 59 00**.

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 18 novembre 2009, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la Démocratie de proximité, une tribune politique est publiée chaque mois dans le magazine. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Élus du groupe municipal majoritaire (28 sièges)

NOTRE VILLE : MÉDAILLE D'OR POUR LES SERVICES RESTITUÉS À LA POPULATION !!

En décembre 2017, la ville de Gravelines a reçu la médaille d'Or de la part de l'Observatoire des Dirigeants de l'Industrie et des Services (ODIS) pour les services restitués à la population (selon différents critères financiers). Elle a également été primée dans la catégorie « attirance de la commune ».



C'est une fierté pour notre municipalité de voir les efforts menés, salués par un organisme indépendant. Il est également important de rappeler que nous avons tout mis en œuvre pour diminuer la dette communale de 25 millions d'euros en 15 ans, sans augmenter depuis 2001 les taux communaux des impôts locaux.

Le budget de 2018 se prépare toutefois dans un contexte particulier...

En effet, l'article 16 du Projet de Loi de Finances, présenté par le Gouvernement, vise à réformer les compensations financières de l'Etat envers les collectivités pénalisées suite à la suppression de la taxe professionnelle (DCRTP).

Si cet article était voté en l'état, ces compensations financières seraient mutualisées et redistribuées sur tout le territoire national. Dans ce cas, la Communauté urbaine de Dunkerque serait une des collectivités les plus touchées, avec une perte de ses recettes estimées à 5M€ par an, avec un plafond cumulé de 65M€ à terme... C'est inimaginable !

C'est pourquoi, lors du 100^{ème} Congrès des Maires de France, Bertrand Ringot a questionné en direct le Ministre des Comptes Publics, Gérard Darmanin, qui s'est engagé à modifier cet article en 2^{ème} lecture à l'Assemblée Nationale... A suivre.

Nous avons donc fait le choix, dans l'attente de l'adoption de la loi de Finances de 2018, de différer le vote du Budget Primitif de 2018, en veillant toutefois à accorder des acomptes à nos associations (3/12^{ème} de la subvention de l'exercice précédent) afin de les sécuriser. C'est une priorité !

GRAVELINES ENSEMBLE, pour Gravelines Gagnant!
 Nous contacter : Groupe ENSEMBLE, pour Gravelines Gagnant !

24, rue Charles Leurette - 59820 GRAVELINES
 Groupe soutenu par le PS, le MRC, le PRG et de nombreuses personnalités du monde économique, syndical et associatif.
 Compte Facebook "Gravelines Gagnant"

Élus du groupe municipal (2 sièges) L'Alternative : Changeons de Cap !

CE QUE LA PRESSE NE VOUS DIT PAS

Le Conseil Municipal du 13 décembre nous a présenté la vente de l'hôtel du Polder pour 600 000€ : L'estimation du prix des domaines est 690 000€, la loi permet une marge de plus ou moins 10%. (69 000€). Cerise sur le gâteau, dans la corbeille est ajouté le parking attenant (parcelle constructible)... Non sans agressivité, M^{me} Plaisant nous explique que 120 000€ de travaux sont prévus par le repreneur et que 690 000€ - 120 000€ amène le prix en dessous de l'estimation : 690 000€ correspond à l'hôtel dans l'état, les Gravelinois comprendront que lorsqu'ils achètent un bien, on ne leur déduit pas le montant des travaux à venir... 650 000€ de travaux avaient par ailleurs été réalisés par la ville en 2012.

Les soirs de match du BCM, l'anarchie règne au niveau du stationnement autour de Sportica : Véhicules garés sur les espaces verts, rond-points, sorties de garage ou accès aux lotissements. Alors certes, pas de verbalisation les soirs de match (contrairement aux PV à 135€ appliqués aux abords du Marché de Noël ou du collège lors des réunions parents-profs, la loi s'applique pourtant à tous et surtout de la même manière). Une fois ce parking rétrocedé, la situation risque encore de s'aggraver : Ce choix est-il judicieux ?

Concernant la réaffectation des salariés de l'hôtel du Polder, on nous parle de nouveaux contrats à Sportica en général, à la Ville pour certains... Sans plus de détail !

On nous explique l'urgence de la vente par la nécessité de se débarrasser d'un déficit de 120 à 140 000€/an : Ce montant couvre essentiellement les salaires des 11 salariés ré-affectés en partie à Sportica dont le budget est financé par la subvention municipale et à la ville (qui compte déjà selon les propos du Maire entre 800 et 900 salariés) dont les frais de fonctionnement seront gonflés en proportion : Où se situeront les économies pour le contribuable ?

Rassurez-vous Gravelinois : Ca ne coûte rien ! c'est de l'argent public...

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2018.

Nous tenant à votre disposition : Maria Alvarez et Sabrina Vérove
 groupe-alternative@orange.fr
 www.groupe-alternative.com
 Comptes Facebook " Maria Alvarez " et " L'Alternative Changeons de Cap "

Élus du groupe municipal (2 sièges) Gravelines Bleu Marine

LES MAL LOGÉS, LES SANS LOGIS : LA FAUTE À QUI ?

Pourquoi la "crise du logement" persiste-t-elle, malgré tous les logements sociaux que fait construire l'Etat ? Ces logements subventionnés par l'argent des contribuables sont-ils bien employés ?

L'INSEE estime en effet à plus de trois millions le nombre de personnes en France dont le logement est insalubre, inconfortable, exigü et vétuste. Parallèlement, on recenserait quelque 250.000 SDF, dont la moitié sans abri.

En 2007, la reconnaissance du « droit au logement opposable » (DALO), au mépris du principe même de la propriété privée. Mais, Dalo ou pas, il n'y a pas assez de logements en France.

Pourtant, l'Etat s'y emploie, avec un zèle soutenu. Les gouvernements successifs ont donné priorité au logement dit « social ». Ce faisant, ils ont ruiné le marché de la location, découragé et pénalisé les propriétaires immobiliers, ces pelés ces galeux d'où venaient tous les maux !

La priorité au logement dit « social » est assez surprenante.

Première anomalie : les HLM bénéficient largement à des personnes qui ont des revenus substantiels, supérieurs aux 4.000 euros par mois, plafond théorique de ressources. Plus de 50.000 familles ont même des revenus supérieurs à 12.000 euros.

Deuxième anomalie : alors que les HLM devraient fournir un logement transitoire en attendant que le locataire puisse trouver un logement privé ou accéder à la propriété, le taux de rotation est en baisse permanente : de nombreux logements restent occupés très longtemps alors que de nombreux ménages sont sur les listes d'attente. Ainsi l'attribution d'un HLM apparaît-elle comme un privilège durable en faveur de gens qui pourraient largement payer un loyer au prix du marché dans le secteur privé. Pourquoi ce privilège ? C'est que l'opacité des HLM masque le clientélisme politique. Le résultat global est saisissant: il y a davantage de locataires « pauvres » dans le secteur privé que dans le logement social !

Autre question : pourquoi les HLM sont-ils financés par la Caisse des Dépôts et Consignations, qui elle-même s'approprie la gestion de l'épargne déposée sur les livrets A des caisses d'épargne et en partie des banques ? Le parc privé ne bénéficie pas d'un tel avantage pour financer la construction ! Pourtant, non seulement le logement social est toujours prioritaire, mais il est devenu une obligation pour les municipalités : la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) votée à l'initiative du ministre communiste Gayssot prescrivait aux municipalités d'avoir une superficie de logements sociaux égale à 20 % du parc global construit dans la commune. Madame Duflot a fixé la barre à 25 % : on n'arrête pas le progrès. Voilà sans doute de quoi expliquer la crise du logement : les mal logés et les sans logis ne sont pas protégés par l'Etat, c'est l'Etat qui les a réduits à cette indigne condition.

Gravelines Bleu Marine
 3 rue Jean de la Fontaine - 59820 Gravelines
 Contact : GravelinesBM@gmail.com

Élu du groupe municipal (1 siège) Les Non-Inscrits

PAS DE BUDGET PRIMITIF VOTÉ EN DÉCEMBRE : UNE PREMIÈRE POUR GRAVELINES DEPUIS 22 ANS !

C'est en 1995 sous l'impulsion de Léon PANIER maire, que GRAVELINES voyait son premier budget primitif voté en décembre. Depuis jamais cette pratique n'a été remise en cause. Elle nécessite beaucoup de travail en amont, de l'anticipation. Mais les avantages sont nombreux :

- Budget exécutable dès le 1^{er} janvier.
- Transparence et débats anticipés.
- Une traduction financière des choix politiques.
- Le montant des subventions allouées aux associations ou structure para municipale (ATOUS VILLE, AGIR, SPORTICA...) connu ce qui permet à ces dernières de fonctionner sereinement...

Ce mode de fonctionnement est devenu la règle pour de nombreuses collectivités depuis de nombreuses années.

Cette année pas de débat d'orientation budgétaire donc pas de vote de budget primitif en fin d'année c'est le choix du Maire. C'est mené la ville de Gravelines sans trajectoire donc sans pilote. Certes la loi prévoit la possibilité de dépenser et d'octroyer un acompte pour les subventions mais laisse dans le flou le plus total bon nombre de gravelinois. Pourtant gouverner c'est prévoir. Une autre politique est possible à vous de choisir. Bonne année !

Tribune rédigée le 20 décembre 2017

Nous tenant à votre disposition : Guy Vermeulen
 Contact : guy.vermeulen@outlook.fr

GRAVELINES

SAMEDI
13.01
2018



©David Cudeville



T SUR LES TRACES DE VAUBAN

ACTE.VI

VILLAGE TRAIL ET NATURE À SPORTICA DU 12 AU 14 JANVIER

RANDONNÉE - MARCHÉ NORDIQUE ■ 7,9 ET 12 KM
PARCOURS DÉCOUVERTE

TRAIL NOCTURNE - 8, 14 ET 25 KM ■ BABY-1 ET 3 KM

MARCHÉ NORDIQUE CHRONOMÉTRÉE ■ 12 KM



INFOS SUR :

[HTTP://SURLESTRACESDEVAUBAN.FR](http://surlestracesdevauban.fr)



SUR LES TRACES DE VAUBAN. TRAIL, ...